

INFORMATEUR JUDICIAIRE

Christophe
COUGNAUD
Dirigeant du groupe
Cougnaud

**VOYAGE
À NANTES**

Premier bilan
des commerçants

VENDÉE

Fab'Academy :
une rentrée
flambant neuve

“ LA TRANSITION
VA DURER JUSQU'À
FIN 2024 ”

18

ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Jean-Philippe MAILLARD (kolk.fr)
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
LesLine KOUIITY
Responsable du développement commercial
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informateur Judiciaire
N° 7163
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 1 79873-
ISSN0755768X- RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage magazine numérique et papier + site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



sommaire

● N° 7163 ● VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Voyage à Nantes : premier bilan des commerçants

Actualités

7. Conjoncture : légère progression dans l'industrie et le bâtiment

8. Vendée : la rentrée flambant neuve de la Fab'Academy

10. Festival Think Forward : « Stimuler la créativité des dirigeants »

12. L'Edago fait son université d'été

13. Professionnels : agenda de septembre



VIE DES ENTREPRISES

14. Apysa, Atlantic, Chambres des notaires, Newclip Technics, Phosfire, Velocatching

L'ENTRETIEN

18. Christophe Cougnaud, dirigeant du groupe Cougnaud : « La transition va durer jusqu'en 2024 »

LE CERCLE DES EXPERTS

24. Un contrat à temps partiel ne peut pas être à temps plein... même provisoirement !
26. Comment sortir d'un monde plastique ?



UN ÉTÉ EN FRANCE

28. Loire à vélo : un autre regard sur le fleuve royal

SPORT & BUSINESS

32. Baticup Atlantique : « Goûter au plaisir d'un challenge en équipe »

ENVIES, TABLES & CULTURE

36. Les Classiques de la Villa Charlotte, Festival À Mi-Marée...

39. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



INTERNATIONAL WEEK

Un événement



ATELIERS • CONFÉRENCES • NETWORKING

Le rendez-vous incontournable pour réussir à l'international

LA ROCHE-SUR-YON

Mercredi 27 septembre 2023
après-midi

CCI Vendée - 16 rue Olivier de Clisson

NANTES

Judi 28 septembre 2023

CCI Nantes St-Nazaire - Centre des Salorges

Partenaires officiels régionaux



Partenaires locaux



cciweek-international.com

Programme
et inscription →



VOYAGE À NANTES

PREMIER BILAN

DES COMMERÇANTS

Si les **commerçants du centre-ville** nantais sont quasiment unanimes pour reconnaître que l'édition 2023 du **Voyage à Nantes (VAN)** a **boosté leur fréquentation** et leur **chiffre d'affaires**, d'autres, plus éloignés des œuvres centrales du parcours, sont moins enthousiastes.

Par Nicolas **LE PORT**

Pour les commerçants du centre-ville, l'édition 2023 du Voyage à Nantes aura été un bon cru. Excellent même pour certains, à l'image du magasin TBS de la rue d'Orléans, situé à quelques mètres d'une des œuvres phares du parcours, une enfilade de statues en marbre blanc sculptées par l'artiste chinois Xu Zhen.

« Si on pouvait avoir une œuvre aussi impressionnante tous les ans devant la boutique, on signerait tout de suite, sourit la gérante Christelle Martin, adhérente de Plein Centre, l'association de commerçants du centre-ville nantais. La proximité de l'œuvre a en effet boosté notre chiffre d'affaires cet été, notamment sur juillet, avec une hausse des ventes de 5 à 10% par rapport au même mois l'an dernier. Une tendance qui s'explique par la météo compliquée de juillet, qui a poussé de nombreux touristes du littoral à venir découvrir Nantes et son parcours artistique. Sur août, en revanche, le temps a été bien meilleur et les retombées du VAN sont moins importantes : on pense réaliser un chiffre d'affaires similaire à celui de l'an passé. »

« Du monde dès 9h dans la rue »

Autre conséquence de cet attrait des touristes pour le parcours artistique nantais : « La thématique autour de la statue séduit et attire du monde dès 9h dans la rue pour y faire des photos, poursuit la gérante. C'est vraiment super car cela génère beaucoup de passage et nous amène une clientèle que l'on voyait nettement moins l'an dernier, car le tracé du parcours n'était pas le même. Nous avons ainsi accueilli de nombreux touristes français en juillet, environ un client sur cinq. Et en août, nous avons vu plus de touristes étrangers, notamment européens, qui ont franchi le seuil de notre magasin. Sur le mois, ils représentent environ un client sur trois. »



L'équipe de l'enseigne TBS de la rue d'Orléans est ravie que son magasin soit situé à proximité d'une des œuvres phares du parcours artistique du Voyage à Nantes.



L'enfilade de statues en marbre blanc sculptées par l'artiste chinois Xu Zhen attire de nombreux touristes rue d'Orléans.



À quelques mètres de là, dans la boutique de chaussures Piéton, le bilan est tout aussi positif, comme le confirme un vendeur saisonnier : « Le VAN 2023 nous a permis de réaliser un très bon mois en juillet, avec près d'un client sur deux qui est un touriste. Pour août, nous n'avons pas encore dressé le bilan, mais une chose est sûre, le VAN nous a aidés à faire une belle saison 2023. »

Des ventes pas toujours au rendez-vous

Pour autant, l'installation artistique ne fait pas l'unanimité chez tous les commerçants de la rue d'Orléans. À commencer par le gérant d'une enseigne de prêt-à-porter, qui préfère rester anonyme : « La présence de cette statue à proximité de la boutique n'a pas dopé nos ventes. C'est même le contraire car les touristes qui viennent massivement photographier les œuvres créent de gros attroupements devant nos vitrines. Ça a tendance à empêcher nos véritables clients d'entrer dans la boutique. Au final, nous avons constaté moins de passages en boutique que la saison dernière, et cela se répercute sur nos ventes, qui sont en légère baisse sur l'été. » ●●●



Pacifique, une des installations du parcours artistique créée au sein de la fontaine de la place Royale par l'artiste Maen Florin.

« Ils passent mais ne s'arrêtent pas forcément »

Autre ambiance du côté de la rue des Deux-Ponts, où a été installée la statue monumentale du général Mellinet. Le responsable de "Chez ta mère" n'est en effet pas convaincu que cette imposante statue ait dopé la fréquentation de son café-restaurant: « La ligne verte génère un flux important de touristes. Ils passent mais ne s'arrêtent pas forcément chez nous en terrasse. Le VAN n'a donc pas eu beaucoup d'impact sur notre saison, que l'on considère correcte mais pas exceptionnelle. Rien d'étonnant quand on ressort les plaids en terrasse pour les clients en plein mois de juillet! »

Même son de cloche, juste en face, au café-restaurant "Chez les Filles", avec la co-gérante Angélique Miomandre: « La thématique 2023 du VAN attire du monde, mais les touristes ne s'arrêtent pas pour autant boire un verre. Je pense que c'est lié au fait que notre établissement ne soit pas situé sur un point central de la ligne verte. »

Une édition très réussie pour la majorité des commerçants

Du côté de l'association Plein Centre, qui rassemble plus de 400 commerçants et artisans du centre-ville nantais, l'animateur Léo Leclerc en est convaincu: « Les commerçants du centre trouvent cette édition très réussie et ont globalement de très bons retours des touristes qui passent dans leur boutique. D'ailleurs, ceux qui ont intégré le VAN cet été et ont posé un autocollant sur leur vitrine ont bénéficié d'une meilleure fréquentation, en particulier ceux situés entre la rue d'Orléans et la place Royale. »

Bien que les données chiffrées de fréquentation du VAN 2023 ne soient pas encore consolidées, Jean Blaise, son directeur, estime quant à lui que « c'est sans doute l'une des éditions les plus fréquentées depuis la création du Voyage à Nantes en 2012, grâce à un parcours urbain très ludique autour de la statuaire et de la découverte de lieux qui n'avaient jamais été ouverts au public. Cette édition signe ainsi le retour à la fois des Nantais sur le parcours mais également des touristes extérieurs. Pour exemple, les ventes cet été de pass touristiques à l'accueil du Voyage à Nantes sont en hausse de 14% par rapport à 2022 et 4% par rapport à 2019, qui a été pourtant notre meilleure année. » ●



La statue du général Mellinet réalisée par Hervé Vital a pris ses quartiers dans la rue des Deux-Ponts, à Nantes.

CONJONCTURE

LÉGÈRE PROGRESSION DANS L'INDUSTRIE ET LE BÂTIMENT



Dans son point de **conjoncture régionale** de juillet, la Banque de France fait état d'une **légère progression dans l'industrie et le bâtiment** et d'un **recul modéré** dans les **services marchands**.

Au niveau national, les chefs d'entreprises sollicités par la Banque de France constatent une progression de l'activité en juillet dans l'industrie, les services et le bâtiment, avec un ralentissement moins accentué que prévu. L'indicateur d'incertitude de la Banque de France recule dans ces trois secteurs. Dans l'industrie et le bâtiment, les carnets de commandes restent inférieurs à leur moyenne de long terme et les trésoreries sont jugées dégradées dans l'industrie et dans les services. Les auteurs de l'étude estiment par ailleurs que la progression du PIB au troisième trimestre 2023 serait légèrement positive par rapport au trimestre précédent.

Repli dans l'industrie agroalimentaire

Au niveau régional, dans l'industrie, les chefs d'entreprise constatent en juillet une légère hausse de la production, malgré un recul dans l'industrie agroalimentaire, en particulier dans les filières boulangerie-pâtisserie et viande, cette dernière filière connaissant une forte hausse des prix des matières premières. Les carnets de commandes restent globalement bien remplis dans l'industrie, sauf dans l'agroalimentaire, et les effectifs sont en légère hausse, essentiellement dans les secteurs des équipements électriques et du matériel de transport. Côté services marchands, pour la première fois depuis de nombreux mois, activité et demande sont en léger retrait, à l'image des secteurs des transports et entreposage et des services administratifs et de soutien. Si dans les services marchands, au global, les entreprises peinent toujours à recruter, les trésoreries restent conformes aux attentes, hormis dans le secteur de l'hébergement-restauration, où l'activité s'est contractée fortement en juillet en raison notamment d'une météo maussade.

Bâtiment : des carnets de commandes bien orientés

En juillet, le bâtiment connaît une progression de son activité, grâce principalement au second œuvre qui affiche un net rebond. Les effectifs sont en légère hausse malgré des tensions de recrutement toujours prégnantes et les carnets de commandes sont globalement bien orientés. Ils sont toutefois contrastés selon les secteurs, se renforçant dans le second œuvre mais se repliant dans le gros œuvre. Les prix des devis dans le bâtiment restent quant à eux quasi-stables, comme lors des deux derniers mois. Enfin, dans les travaux publics, conséquence de la contraction des carnets de commandes, l'activité décroche de manière significative au cours du deuxième trimestre et elle devrait encore diminuer au cours du trimestre prochain. Et si les effectifs se stabilisent, les chefs d'entreprise anticipent une baisse lors des prochains mois. ●

VENDEE LA RENTRÉE FLAM DE LA FAB'

Rentrée inédite pour la Fab'Academy Pays de la Loire, à La Roche-sur-Yon. Ce **pôle de formation de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM)** vient de prendre ses nouveaux quartiers zone de La Malboire, au cœur du **Technocampus robotique et cobotique**. Cet investissement de **15 M€** doit répondre aux **besoins en compétences des industriels du territoire** grâce, notamment, à l'acquisition de machines modernes orientées industrie 4.0.

Par Marie **LAUDOUAR**

Déballage des derniers cartons, installation des machines dans les ateliers et ultimes réunions pour les 28 formateurs. À La Roche-sur-Yon, au cœur du Technocampus robotique et cobotique de La Malboire, la Fab'Academy Pays de la Loire se prépare à effectuer sa rentrée 2024 dans un bâtiment flam-bant neuf, moderne, bardé d'acier et de verre. Avec ce nouvel espace de 5 300 m², dont 2 000 m² d'ateliers, le pôle vendéen de formation de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) double sa superficie.

Répondre aux besoins de compétences, renforcer l'attractivité des métiers

« L'ancien site était vieillissant et saturé, indique Nicolas Huvelin, directeur général de la Fab'Academy, et nous avons été contraints d'ajouter des modulaires pour avoir suffisamment de salles de cours. Quant à nos ateliers, ils devenaient trop exigus pour recevoir de nouvelles machines. Grâce à cet investissement de 15 M€ TTC dont 2 M€ consacrés à l'achat de machines modernes (robotique, automatisation), similaires à celles que l'on trouve aujourd'hui dans les entreprises, nous avons pu élargir notre offre de formations avec, dès cette rentrée, l'ouverture d'un BTS SIO (Services informatiques aux organisations) et deux licences professionnelles en maintenance et conception industrielles. Résultats : nos effectifs dépassent nos prévisions ! »

Cette année, la Fab'Academy prévoit en effet de former 300 apprentis - soit 50 de plus qu'en 2022 -, 1500 salariés en formation continue - +300 en un an (estimation) - et 200 demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle (chiffres stables). L'ouverture d'une licence robotique en 2024 devrait prolonger cette dynamique.

Parallèlement, l'établissement entend augmenter son activité formation continue de 30 % d'ici 2025. Actuellement, un tiers de son chiffre d'affaires de 4 M€ est issu de la formation continue, le reste provient de l'apprentissage.

« Notre volonté est à la fois de répondre aux besoins de compétences de nos clients industriels et d'améliorer les conditions de formation de nos apprenants, explique Nicolas Huvelin. Ce nouveau bâtiment est en effet un bel outil pour renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie et de



BANT NEUVE ACADEMY

la métallurgie, en formant de nouveaux talents du CAP à la licence pro, que ce soit dans les domaines de la soudure, de la chaudronnerie, de la maintenance industrielle, de la robotique, de la logistique, de la cybersécurité, du pilotage de ligne, des process. Pour les entreprises, nous proposons aussi du conseil en management en performances industrielles (*formation continue, NDLR*). »

Pour répondre à ces enjeux et faire rayonner l'industrie vendéenne, la Fab'Academy a donc naturellement noué des partenariats avec ses voisins du Technocampus. Elle s'est associée au Cnam¹ pour les licences professionnelles. L'établissement profite aussi des compétences de Proxinnov, plateforme de robotique industrielle, et du campus Sepro (leader mondial de l'industrie plastique), pour envoyer les apprentis en formation quelques jours chez eux. « Proxinnov a des technologies que nous n'avons pas. Cela a orienté le choix de nos nouveaux équipements et nous avons investi dans des robots différents dans nos ateliers », précise Nicolas Huvelin. L'industrie agroalimentaire étant très présente en Vendée, l'établissement a également un partenariat avec l'Ifria². L'institut de formation régional des industries alimentaires met à disposition des apprentis de la Fab'Academy une ligne de production pour se former.

Les apprentis ont pu découvrir leur nouvel environnement de travail dès le 28 août. L'inauguration, elle, aura lieu le 14 novembre. ●

¹ Conservatoire national des arts et métiers.

² Neuf centres de formation en France.



Le hall d'accueil de la Fab'Academy.

Visite guidée

La Fab'Academy s'étend sur deux niveaux, dispose d'un pôle administratif-commercial-direction et de 25 salles de cours, de bureaux pour les formateurs, d'espaces de coworking, de capsules (petites pièces) pour faire des entretiens individuels ou encore d'un fablab. Il comprend également quatre ateliers (soudage, chaudronnerie, usinage, maintenance industrielle), ainsi qu'un atelier vide pour réaliser des animations de découvertes métiers ou pour des activités ponctuelles de formation continue. « Tous ces ateliers sont attenants aux salles de cours car nous pratiquons une pédagogie par le projet, détaille Nicolas Huvelin, son directeur général. Autrement dit, nous faisons de moins en moins de cours magistraux car c'est en faisant que l'on apprend. » À cela s'ajoute un nouvel espace restauration – qui n'existait pas précédemment – opéré par la société Midi et demi (Saint-Herblain). À noter que le toit de la nouvelle Fab'Academy est couvert de panneaux photovoltaïques et que trois ombrières ont été installées sur le parking, ce qui permet à l'établissement d'être autonome en énergie à hauteur de 70 %.



L'atelier de chaudronnerie.

FESTIVAL **THINK FORWARD**

« **STIMULER LA** **CRÉATIVITÉ** **DES DIRIGEANTS** »

Pour la troisième année consécutive, le **Festival Think Forward** proposera aux dirigeants, les **21 et 22 septembre** à Atlantia **La Baule**, de **repenser l'actualité, l'économie** et le **business**, dans un contexte où **l'incertitude** est **omniprésente**. Le point avec Olivier Lombard, dirigeant associé d'OPA group, organisateur de l'événement.

Par Nicolas **LE PORT**



Pouvez-vous rappeler les raisons d'être du Festival Think Forward ?

L'objectif du festival est d'offrir aux dirigeants des clés de lecture autour d'un thème principal, porté par des intervenants de haut niveau, dans des domaines extrêmement variés. C'est leur diversité autour d'une parole libérée qui fait le succès de l'événement. Concrètement, c'est l'événement qui stimule la créativité des dirigeants !

Quels sont vos objectifs à travers cet événement ?

Avant tout de créer un ping-pong créatif et proposer aux dirigeants une intelligence augmentée en s'appuyant sur une vingtaine d'intervenants de haut vol : psychologues, sociologues, dirigeants, économistes, hommes politiques et patrons...

Parmi eux, l'amiral Marc Gander de l'État-major de l'Otan, le philosophe Luc de Brabandère, l'évangéliste digital Stéphane Mallard, la politologue Chloé Morin ou encore le polytechnicien Grégoire Genest, qui a lancé l'Albert School à Paris. Il s'agit de la première école ancrée dans la data. Elle a vu le jour à l'issue de la première édition du festival, qui a été en quelque sorte un révélateur pour son créateur. Il sera accompagné d'une délégation de ses premiers étudiants data-business : tout un symbole !



Cette diversité d'intervenants, où chacun amène ainsi une culture et un angle différents, est complémentaire et permet d'aider les dirigeants. Parce que le monde va très vite et qu'il est de plus en plus complexe.

Quel sera le fil rouge de cette troisième édition ?

Elle portera sur l'incertitude. "Résister à l'incertitude" sera traité l'après-midi du 21 septembre. Puis, les clés de lectures pour intégrer l'incertitude dans les pratiques managériales des dirigeants seront abordées le 22 septembre au matin. L'intelligence artificielle sera au cœur de cette deuxième journée.

Quand on évoque l'incertitude, on parle aussi de l'incertitude dans le marketing, le management, la géopolitique... Par exemple, quand l'amiral Gander raconte comment l'Otan manage ses équipes, et puis spontanément échange avec Philippe Dessertine et Jean Viard, c'est extrêmement passionnant. Ce débat intense, porteur d'idées nouvelles, vous ne le trouvez nulle part ailleurs. Ça sert à ça le Festival Think Forward!

Quels seront les temps forts du festival ?

Des plénières, des débats, ainsi qu'un village qui va présenter des solutions innovantes qui ont dépassé le cadre de leur lancement. Nous aurons par exemple Shift 89, une start-up basée en région parisienne qui présente de la réalité augmentée pour favoriser l'industrialisation 4.0. Ou encore le constructeur automobile Kate, dont le dirigeant fera une annonce d'importance avec une voiture d'un nouveau genre! Nous accueillerons également Enchanted Tools et ses robots nouvelle génération. La start-up y dévoilera en avant-première une nouvelle famille d'humanoïdes!

Vous attendez combien de dirigeants pour cette édition 2023 ?

Environ 700 participants cette année, issus d'au moins 250 entreprises régionales et nationales (648 l'an passé pour 228 entreprises représentées, NDLR). Ce festival sert

de référence pour bon nombre de dirigeants qui viennent désormais chaque année. C'est notamment le cas de RCA, une entreprise nantaise leader en logiciels pour experts-comptables, l'entreprise bretonne Samsic (120 000 collaborateurs dans le nettoyage industriel, NDLR), Bouygues Construction, le Codir de l'Ordre des Experts Géomètres ou encore le réseau Baker Tilly (expertise-comptable et conseil, NDLR)... Des exemples très divers parmi les nombreuses entreprises attendues.

Êtes-vous déjà en train de réfléchir à la quatrième édition ?

L'objectif est effectivement d'ancrer le festival comme un événement récurrent chaque troisième jeudi et vendredi de septembre à La Baule, en partenariat avec cette ville qui nous a aidés dès la première édition.

Vous semblez avoir réussi en seulement deux ans à bâtir une solide réputation au festival...

Rien n'est jamais acquis, mais oui, l'événement est devenu, grâce à la programmation éditoriale, aux intervenants, au public évidemment, qui matche et ose échanger sur un ton tout à fait libre, un rendez-vous essentiel. ●

en pratique

Festival Think Forward : les 21 et 22 septembre au Palais des Congrès Atlantia de La Baule. Billetterie et programme sur Festivalthinkforward.fr. Pass deux jours : 429 € HT, incluant les deux déjeuners.

L'EDAGO FAIT SON UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

À l'occasion de sa 17^e Université d'été qui s'est tenue fin août, l'École des avocats du grand Ouest proposait aux professionnels une mise à jour de leurs connaissances juridiques, mais également en vue de les aider à mieux gérer leur cabinet.

Durant deux jours, les 24 et 25 août, les avocats des 15 barreaux que couvre l'École des avocats du grand Ouest, étaient invités à venir profiter de l'un des deux temps forts organisés annuellement par l'école. Ouverte à tous les avocats (associés, collaborateurs), l'Université d'été, qui se déroule traditionnellement au Palais des congrès de La Baule, proposait un programme mêlant matières de fond (droit de la famille, du travail, des contrats, de la construction et droit pénal) en prise directe avec l'actualité, et une session davantage destinée à la casquette de gestionnaire que doit aussi arborer l'avocat: "Savoir (bien) se vendre". « Être bon technicien du droit ne suffit pas, il convient d'être bon gestionnaire de cabinet », a en effet rappelé le président de l'Edago, David Gorand. Construire une offre attractive, maîtriser l'art du pitch, savoir évaluer et annoncer ses honoraires, tels étaient les thèmes abordés lors de cette formation.

L'avantage d'un temps fort comme l'Université d'été, c'est qu'il permet de valider une partie (jusqu'à 14 heures) des 20 heures annuelles obligatoires de formation continue pour les avocats. 300 d'entre eux s'y étaient ainsi inscrits cette année.

¹ L'Université d'hiver aura lieu en Guadeloupe, du 21 au 25 novembre. Elle permettra aux avocats de valider jusqu'à 12 heures de formation continue.

Zoom sur l'Edago

Basée en périphérie de Rennes, l'Edago forme et accompagne les avocats des cours d'appel de Rennes et de Caen, soit 15 barreaux regroupant plus de 3 600 avocats.

Les formations, initiales et continues, en présentiel et en distanciel, sont dispensées soit par des avocats, soit par des binômes magistrat/ avocats/ universitaires/ commissaires de justice.

L'Edago compte 10 permanents et 350 formateurs.

Plus d'infos: Edago.fr

INDICES AOÛT

SMIC AU 1^{ER} MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	JUIN (1) 2023	JUIN 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	117,65	112,55	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	116,75	111,80	+ 4,4 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
4 ^e TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	128,59	+ 6,51 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,60 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

JUIN	MAI	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,3	130,3	0 %	+ 2,44 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE | 4,25 %

PROFESSIONNELS

AGENDA DE SEPTEMBRE

Jours ouvrables 26 jours

Jours ouvrés

Fermeture sam. et dim. 22 jours

Fermeture dim. et lundi 22 jours

Vendredi 15 septembre

• **Employeurs de moins de 50 salariés** au paiement mensuel : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'août payés en août ou septembre.

• **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés venu à échéance le 20 août. Aucun acompte n'est dû lorsque le montant de l'impôt de référence n'excède pas 3000 €.

Les sociétés peuvent réduire le montant de l'acompte, voire se dispenser de tout paiement, lorsque les acomptes déjà versés atteignent le montant prévu de l'impôt.

Toute insuffisance de versement, quelle que soit son importance, entraîne la majoration de 10 %.

• **Entreprises soumises à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** : télépaiement du second acompte de CVAE au titre de l'année 2023. Aucun acompte n'est dû lorsque le montant de la CVAE de l'année précédente ne dépasse pas 1500 €.

Lundi 25 septembre

• **Solde d'impôt sur le revenu** : le solde éventuel d'impôt sur le revenu est prélevé automatiquement sur le compte bancaire du contribuable.

Si le solde est inférieur ou égal à 300 €, un seul prélèvement est effectué autour du 25 septembre. Si le solde est supérieur à 300 €, le prélèvement est effectué en quatre fois autour du 25 des mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

• **Employeurs** de plus de neuf salariés et employeurs de neuf salariés au plus au paiement mensuel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco afférentes aux salaires d'août.

Samedi 30 septembre

• **Micro-entreprise** : option des entrepreneurs individuels pour le régime des micro-entreprises (ou auto-entrepreneurs) à compter du 1^{er} janvier 2024 auprès de l'Urssaf.

• **Micro-entreprises** : option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu ou dénonciation de cette option à compter du 1^{er} janvier 2024.

Délais variables

• Télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations d'août.

• **TVA** : au retour des congés payés, régularisation éventuelle de l'acompte versé en août.

• **Sociétés** : les dividendes votés par l'assemblée générale doivent être payés dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice. La prolongation de ce délai peut être demandée au président du tribunal de commerce. ●



VIE des entreprises

Loire-Atlantique • EN VUE <

CONCOURS I-NOV : NEWCLIP TECHNICS REÇOIT UNE SUBVENTION DE 516 K€

Sur les 237 entreprises récompensées lors du dernier **concours d'innovation** co-piloté par le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Économie et opéré par Bpifrance en collaboration avec l'Ademe, 55 lauréats ont été distingués cet été dans le volet I-Nov¹. Parmi elles figurent quatre structures régionales² dont Newclip Technics. Cette société fabrique des **dispositifs médicaux innovants** (implants d'ostéosynthèse pour la chirurgie orthopédique et traumatologique).

La PME (300 salariés - 41 M€ de CA en 2022), fondée en 2002 et basée à Haute-Goulaine, a obtenu plus de 516 000 €. Elle avait déposé le projet "Tectonics", chiffré à 1,4 M€, visant à développer un implant de distraction mécanique articulaire comme alternative à la prothèse, pour le traitement de l'arthrose du genou invalidante, par régénération organique du cartilage. Cette technologie disruptive permettra de **préserver l'articulation** et de retarder la pose d'une prothèse de cinq à dix ans et, par conséquent, d'éviter les complications. Ce projet à fort impact sociétal (650 millions de patients dans le monde) permettra de booster la croissance de la société qui vise **100 M€ de chiffre d'affaires** et de créer plus de 21 emplois directs dans la région à horizon 2030. Les produits et services de Newclip Technics sont commercialisés dans 45 pays, grâce à un réseau de distributeurs partenaires et à ses filiales en Europe, USA, Australie et au Japon.

Florence FALVY

¹ Concours national d'innovation qui soutient l'émergence accélérée de start-up et de PME ayant le potentiel pour devenir des leaders d'envergure mondiale dans leur domaine.

² Les trois autres lauréats sont Weenat (44), Velco (44) et Hoffmann Green Cement (85).



> Vendée • DIVERSIFICATION

APYSA LANCE UNE NOUVELLE MARQUE

Filiale du groupe Estille, Apysa (1,5 M€ de CA) est une **entreprise adaptée** qui développe des activités autour des domaines du **conditionnement, de l'ensachage, de la logistique**, avec pour finalité la remise à l'emploi de personnes en situation de handicap.

Début 2023, elle crée **Super Raccoon**, sa marque de produits d'entretien ménager qu'elle commercialise depuis le mois de juillet auprès d'une **cible grand public**. Présent d'ores et déjà dans **six points de ventes vendéens**, Super Raccoon vise un périmètre de développement régional depuis son atelier installé à Bourneau, en Sud Vendée. « Beaucoup de marques n'ont pas d'usines et cherchent des "petites mains" ainsi que des machines pour conditionner leurs produits, explique Jean-François Michel, directeur technique et commercial chez Apysa. Par conséquent, nous sommes très dépendants de l'activité de nos clients. L'idée de Super Raccoon était de devenir maîtres de notre destin en proposant un service global et **créateur de valeur**. C'est nous qui achetons nos produits, décidons de leur mise en avant, des packagings, définissons les tarifs et faisons les démarches commerciales. On travaille une gamme de **dix produits naturels** avec des listes d'ingrédients les plus courtes possibles : bicarbonate de soude, terres

de Sommières et de Diatomée, acide citrique, sels d'Epsom... », indique-t-il.

Ouvert il y a un an et demi pour compléter le site historique d'Apysa basé à Mortagne-sur-Sèvre (Nord Vendée), l'entrepôt de Bourneau (4 000 m²) est déjà spécialisé dans le conditionnement alimentaire et non alimentaire de produits secs et liquides.

« Nous sommes **certifiés Ecocert** sur l'alimentaire et bientôt **Ecocert Greenlife**, la labellisation des cosmétiques, détergents et parfums », précise le responsable. L'entreprise vise une **distribution en magasins très large** : de la quincaillerie au magasin de producteurs, en passant par les épiceries en vrac, les magasins de bricolage, les jardineries ainsi que les supermarchés...

« Notre objectif en année une est d'être référencés dans une **trentaine de points de ventes** en Pays de la Loire et de créer une équipe de deux personnes à plein temps, autant en conditionnement qu'en préparation de commande », conclut-il.

Sophie COMTE



> Loire-Atlantique • INNOVATION

VELOCATCHING ENTEND GAGNER DU TERRAIN

« Post-Covid, le marché du cycle a été perturbé par des **difficultés d'approvisionnement**. Des clients à la recherche d'un vélo ne savaient pas où ils pouvaient trouver celui qui allait correspondre à leurs besoins. Les magasins avaient quant à eux du stock, mais ne savaient pas comment faire venir la clientèle intéressée par cette offre. D'où l'idée de faire le lien entre l'offre et la demande et de **fluidifier le marché** », explique Antoine Lécuyer, gérant un magasin de vélos à Saint-Sébastien-sur-Loire, à l'origine de la SARL Velocatching née en mars 2022. Depuis, deux associés ont rejoint l'aventure : Emmanuelle Cante, en charge du commerce et de la qualité et Florent Gérard, en charge du développement et du graphisme.

Sur le site internet, le client affine ses **critères de recherche** (profil, usages, type de vélo...), obtient une liste d'articles correspondant à ses besoins puis est mis en relation avec un magasin avant de pouvoir récupérer son achat sur site. Pour Antoine Lécuyer, ce concept capitalise à la fois sur les avantages du web (une disponibilité 24/24 et un choix quasi illimité) et ceux des magasins (réception sur place, suivi après achat). Aujourd'hui, Velocatching s'appuie sur une **vingtaine de revendeurs partenaires** (des magasins spécialisés indépendants) en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Le client verse 10% du prix TTC du vélo à la plateforme et bénéficie ensuite de 10% de remise, effectuée en magasin, lors de l'achat. C'est gratuit pour le partenaire.

« Nous bénéficions d'un bon accueil à la fois auprès des magasins et des clients. Ce qui va demander des investissements supplémentaires. » Antoine Lécuyer souhaite se concentrer sur l'Ouest, mais anticipe un développement progressif sur le territoire national. Le site web va quant à lui évoluer au cours du premier trimestre 2024, afin d'automatiser en ligne la réservation du vélo en magasin. « En termes de chiffre d'affaires, nous tablons sur 200 000 € dans les trois ans à venir », indique le dirigeant.

Florence FALVY

LOCAUX D'ACTIVITÉ

NOTRE SÉLECTION DU MOIS



PROGRAMME NEUF

2 744 m²

À partir de 397 m²
Atelier Bureaux



INDÉPENDANT

2 613 m²

Idéal pour stockage
Quais de livraison



BONNE VISIBILITÉ

810 m²

Bâtiment rénové
Stockage Atelier Bureaux



Scannez les QR codes pour en savoir + sur nos offres

📍 Pour visiter ces biens, contactez-nous :

Advenis Conseil NANTES

02 53 78 02 51

nantes@advenis-res.com

Votre conseil en immobilier d'entreprise
Bureau | Activité | Entrepôt | Commerce

ADVENIS CONSEIL ET TRANSACTION, LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS IMMOBILIERS

IDF | LILLE | STRASBOURG | NANCY | LYON | ANNECY | TOULOUSE | BORDEAUX | PÉRIGUEUX
LIMOGES | LA ROCHELLE | **NANTES** | ORLÉANS | BLOIS | LE MANS | TOURS | RENNES

Retrouvez toutes nos offres et services sur :

www.advenis-res.com

Loire-Atlantique <

ORGANISATION

LES CHAMBRES DES NOTAIRES FUSIONNENT

Le Journal Officiel du 25 août a publié le décret de la **création de la chambre interdépartementale des notaires** organisant ainsi la fusion des cinq chambres départementales de la **cour d'appel de Rennes**. Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique n'ont désormais plus de chambre départementale.

Le Conseil régional des notaires et les cinq chambres départementales laissent place à une seule et même instance dans le cadre de la loi de modernisation de la justice visant « à améliorer pour tous la justice au quotidien ». « La transformation de nos instances est salutaire pour notre cour d'appel. Elle va permettre aux élus de se consacrer plus fortement aux missions confiées aux instances et à l'animation de notre profession sur le terrain », souligne Anne Fercoq-Le Guen, présidente du Conseil régional des notaires. Les membres de cette nouvelle institution basée à Rennes seront **élus en novembre** par les 1 360 notaires du ressort de la cour d'appel.

Éric CABANAS

En 2022, les notaires de la cour d'appel de Rennes avaient voté « pour » la création d'une Chambre interdépartementale, faisant fonction de Conseil régional.



Vendée • STRATÉGIE <

ATLANTIC : UNE NOUVELLE BASE LOGISTIQUE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Fin 2024, le groupe vendéen Atlantic (3 000 salariés pour 3,2 Mds€ de CA) disposera d'une nouvelle base logistique à Fontaine, dans le Territoire de Belfort. Présent dans ce département de l'est de la France depuis 22 ans, le **spécialiste du confort thermique** y fabrique des chauffe-eaux et y emploie 350 salariés. Vailog France va construire et gérer cette plateforme logistique de 72 000 m², implantée sur une parcelle de 18 hectares. **Montant de l'investissement : 60 M€**. Le bâtiment est divisé en six cellules de 12 000 m² : le groupe Atlantic se porte locataire pour quatre d'entre elles. À la clé : la création de **80 emplois** d'ici 2026-2027.

« Cette plateforme va nous permettre de recentraliser nos stockages de produits finis en un seul point. Actuellement, l'activité logistique est répartie entre nos usines du Territoire de Belfort et de Saint-Louis (en Alsace, à 60 km, NDLR), et des stockistes externes, explique Cyril Constant, directeur de l'usine Atlantic de Fontaine. Nos capacités de stockage étaient saturées. Cette plateforme va donc libérer de la place au sein de l'usine de Fontaine, distante de 400 mètres seulement. Nous pouvons envisager des **projets d'extension et de croissance**, comme de nouvelles lignes de production. »

Le deuxième objectif de cette plateforme est d'**optimiser les flux routiers** entre la plateforme et les deux usines de Fontaine et Saint-Louis à des fins économiques et environnementales.

« Outre les produits finis, nous allons y stocker des matières premières. Concrètement, des camions vont apporter ici des produits finis et repartir vers nos usines avec de la matière », détaille Cyril Constant.

Pour **décarboner encore plus son activité** sur ce site logistique, Atlantic prévoit de couvrir a minima 40% de la surface de son toit en **panneaux photovoltaïques** et d'autoconsommer une grande partie de l'électricité produite. Le groupe réfléchit également à utiliser des **camions électriques** pour les trajets entre la plateforme logistique et les deux usines de Fontaine et Saint-Louis.

Marie LAUDOUAR

Vue aérienne de l'usine Atlantic à Fontaine (Territoire de Belfort). La future base logistique sera installée à proximité.





> Vendée • INNOVATION

PHOSFIRE AMÉLIORE LA VISIBILITÉ DES EXTINCTEURS

Créée en 2022 par Alexandre Boutin, Phosfire est une solution de signalétiques phosphorescentes pour orienter facilement les malvoyants vers les équipements de sécurité incendie. Développé par la marque Guid'eyes, le produit est déjà en test dans l'ensemble des Ehpad, théâtres, églises et la mairie de La Roche-sur-Yon ainsi que dans des entreprises privées du grand Ouest. Phosfire accélère désormais sa commercialisation et vise un CA de 120 k€ en 2024. « Légalement, on ne peut pas toucher à la sérigraphie des extincteurs, explique Alexandre Boutin, le créateur de Phosfire. J'ai tout simplement développé des **collerettes adaptables** à tous les modèles et indiquant ce que contient l'extincteur (eau, poudre, ou CO₂). Les collerettes jaunes et oranges sont **phosphorescentes** dans le noir pour faciliter le guidage et la lecture des consignes. » Déjà dirigeant d'une entreprise de sécurité incendie depuis 2018 (ATS, à La Roche-sur-Yon), Alexandre Boutin s'est rapproché de **l'association Valentin Haüy**, au service des aveugles et des malvoyants, pour affiner son produit et l'adapter à sa cible principale. « C'est grâce à cette rencontre que l'idée s'est concrétisée. À terme, je souhaiterais reverser un pourcentage des ventes à l'association. » Il précise : « La France compte près d'**1,7 millions de personnes atteintes d'un trouble de la vision** dont **932 000 malvoyants** moyens (en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible). » Et d'ajouter : « Au-delà du marché important de départ, je me suis rendu compte du potentiel de l'innovation pour l'ensemble de la population : les informations mentionnées sur les extincteurs sont condensées, rendant la lecture difficile, même pour une personne valide, d'autant plus si elle est soumise au stress d'un environnement sombre et enfumé. J'ai donc commencé à proposer les collerettes Phosfire à l'ensemble de ma base clients (environ 300 entités). À la suite de leurs retours positifs, j'ai élargi la prospection aux collectivités et entreprises du grand Ouest. » Une stratégie commerciale raisonnée, protégée par **huit brevets** (quatre modèles de collerettes de deux couleurs chacune) en **France** et à l'**international**. « C'est un produit qui n'existe nulle part ailleurs, assure l'entrepreneur. Il y a un terrain de jeu énorme qui nécessitera l'année prochaine de créer de l'emploi sur le territoire pour accélérer le développement. »

Sophie COMTE

 CCI VENDÉE

DÉBAT

RSE

EST-CE QU'ON NOUS
RACONTE DES SALADES ?

Tout le monde parle de la RSE, mais qui sait vraiment à quoi cela renvoie ?

La CCI Vendée vous propose un temps d'échange avec spécialistes, universitaires et entrepreneurs. Venez les écouter témoigner et partager leur expérience.



19/09



18h



La Roche-sur-Yon

INSCRIPTION



« LA TRANSITION VA DURER JUSQU'EN 2024 »

Spécialiste de la construction modulaire, le groupe Cougnaud est une de ces **sagas** si représentatives de la **culture entrepreneuriale vendéenne**. Représentant de la **deuxième génération** qui cède peu à peu sa place, Christophe Cougnaud dévoile les enjeux inhérents à cette étape délicate dans la vie d'une entreprise familiale : la **transition de gouvernance**.

Propos recueillis par Nelly LAMBERT

Comment se porte l'activité pour votre ETI ?

Nous avons un peu moins d'activité en ce moment sur le BTP, hormis le projet du grand Paris et le lancement de la ligne LGV Lyon-Turin. En revanche, dans l'industrie, nous travaillons en contrat cadre avec le ministère des Armées, sachant que des budgets conséquents sont aujourd'hui relancés dans le monde de la défense. Nous sommes aussi en contrat cadre avec EDF et là aussi, avec l'EPR, il y a beaucoup de projets qui commencent. Nous sommes également en contrat cadre avec tous les grands donneurs d'ordre de l'aéronautique, secteur qui repart à fond dans les investissements. Enfin, dans la pharmacie, avec la relocalisation des médicaments voulue par le gouvernement, il y a là encore plusieurs millions d'investissements. Tout cela nous apporte un fond de planning de production assez important, qui s'ajoute aux affaires courantes. La multiplicité de notre clientèle fait que nous continuons d'avoir un carnet de commandes bien rempli.

Quelles sont vos ambitions à l'international ?

Historiquement, mon père avait développé l'international dans les an-

nées 1970 et 80. On suivait l'activité des grands groupes français de BTP en Algérie, au Koweït, en Égypte et en Arabie saoudite, mais avec les différentes guerres du Golfe on s'était recentrés sur le marché français. Actuellement, on travaille ponctuellement dans les pays limitrophes (Benelux, Suisse et Espagne), mais à la marge, pour à peine 1% du chiffre d'affaires.

”

On se dit qu'il est possible de transposer notre savoir-faire dans d'autres pays européens.

Au moment d'élaborer notre plan stratégique "Ambition 2022" en 2015, on s'était donné pour objectifs d'atteindre 300 M€ de CA et de se redéployer géographiquement sur l'Hexagone, ce que l'on a fait. On a préféré mailler d'abord le marché français, sachant que chaque ouverture d'une agence régionale représente une dizaine de millions d'euros d'investissement.

Désormais, notre objectif est de tutoyer les 400 M€ en 2030. Pour ce faire, on a l'ambition dans le plan stratégique 2027 de rester attentifs au marché français, peut-être en allant sur des acquisitions concernant des métiers périphériques. Mais on ne s'interdit pas non plus de regarder vers les pays limitrophes et pourquoi pas d'investir dans des opérations de croissance externe, à court ou moyen termes, auprès de confrères étrangers qui nous permettraient de mettre un pied au Benelux, en Allemagne, en Italie ou en Espagne. Aujourd'hui, on se dit qu'il est possible de transposer notre savoir-faire dans d'autres pays européens. Certains marchés ne sont en effet pas consolidés, il est encore possible d'y prendre pied. Après, sur le métier de la vente, c'est un peu plus compliqué du fait de la partie normative qui diffère selon les pays. En tout cas, on reste ouverts! ●●●

A portrait of Christophe Cougnaud, a middle-aged man with grey hair and glasses, wearing a white shirt, blue trousers, and brown shoes. He is standing on a wooden staircase with a metal railing, leaning against the railing with his arms crossed. The background is filled with lush green plants, including palm trees and bamboo. The lighting is warm and focused on the subject.

Christophe
COUGNAUD
Dirigeant du groupe Cougnaud

Le bâtiment Campus à Mouilleron-le-Captif est à énergie positive.



Quid de votre politique innovation ? Passe-t-elle forcément par plus d'écoresponsabilité ?

Tous nos efforts d'innovation tendent vers cet objectif-là. C'est un sujet que nous avons pris à bras le corps il y a maintenant cinq ans, lorsque nous avons construit notre bâtiment Campus de 5000 m² parce que nous étions à l'étroit. À l'époque, il a fait partie d'une expérimentation menée par l'Ademe sur la construction de bâtiments à énergie positive et bas carbone. On a choisi de faire un immeuble RE2020. On a donc travaillé sur des matériaux décarbonés, avec de l'acier recyclé à plus de 40%, des planchers béton faits avec du ciment bas carbone et des murs à ossature bois. Nous avons également appliqué des solutions solaires : plus de 20% de l'électricité est produite par du photovoltaïque. Tout cela fait, qu'au final, Campus est un bâtiment à énergie positive.



Le marché de la seconde vie pourrait représenter à terme 5 à 10% de notre activité.

Ensuite, nous avons utilisé ces innovations pour nos clients. Nous avons ainsi commencé à développer une gamme à ossature bois. Et désormais, on étudie la possibilité d'intégrer de petites éoliennes sur les toitures de nos bâtiments. Nous avons découvert ce type de production en 2020, en créant le concours d'open innovation "Accélérons"¹. Le premier lauréat, Circouleur, est une entreprise qui fabrique des peintures zéro carbone que l'on utilise aujourd'hui. Et le lauréat de la dernière édition, Equium,

produit des pompes à chaleur à partir d'ondes acoustiques, que l'on va tester pour nos constructions.

On s'est donné pour objectif de réduire nos émissions de carbone à minima de 30% d'ici 2030, sur la base des chiffres de 2020, avant d'atteindre la neutralité en 2050. Ce sont des objectifs ambitieux.

¹ Ce concours vise à faire émerger de nouvelles solutions et accélérer la mutation vers une construction plus vertueuse. Plus d'informations sur [Accelerons.coughnaud.com](https://www.accelerons.coughnaud.com).

Quelles sont les actions que vous menez par exemple ?

85% des déchets que l'on produit sont recyclés. Dans les marchés publics, on a aujourd'hui l'obligation d'utiliser a minima 20% de matériaux issus de l'économie circulaire et, nous, nous sommes à 26% et notre objectif est de continuer à améliorer ce taux, tant dans les revêtements de sols que dans les plafonds, les matériaux. On privilégie également les fournisseurs qui sont en mesure de nous proposer des matériaux provenant de filières de recyclage.

Par ailleurs, pour éviter les déchets, nous travaillons avec nos fournisseurs afin que les matériaux arrivent directement à la cote de production pour éviter les chutes. D'autre part, on leur demande d'avoir un seul emballage recyclable alors que par exemple, auparavant pour une palette de fenêtres, on avait la palette en bois, du polystyrène, du film plastique blanc et du film transparent.

Sur nos produits, notamment dans l'univers de la location où ils ont plusieurs dizaines d'années de durée de vie, l'important est de garder la structure et de pouvoir leur redonner une seconde vie. Dans le cadre des bâtiments pérennes, certains clients nous demandent d'en déplacer certains. On sait les transférer, les démonter, les remonter et aujourd'hui on nous demande aussi des changements d'usage. Nous estimons



Le groupe compte 80 000 m² d'ateliers répartis sur quatre sites.

que le marché de la seconde vie pourrait représenter, à terme, 5 à 10% de notre activité, contre 2 à 3% aujourd'hui.

Cougnaud est reconnu pour sa culture d'entreprise forte. Comment définiriez-vous votre identité et vos valeurs ?

Nous sommes une ETI familiale dans laquelle on s'investit encore de manière forte dans l'opérationnel. Nos valeurs sont la simplicité de décision, de direction, une vision fondée sur le travail et le partenariat. Il faut que l'on soit exemplaires dans notre façon d'être, ce qui nous permet de rester très proches d'eux. Même si on est en cours de transmission, je suis toujours au plus près du service commercial, de la production, par exemple.

Ce modèle peut-il perdurer quand on sait que la gouvernance se conçoit de plus en plus comme partagée ?

Avec mes trois frères, on a annoncé il y a un peu plus d'un an la transmission familiale de l'entreprise, sachant que depuis plusieurs années nos collaborateurs entendaient des rumeurs sur le fait qu'on allait être vendu à de grands groupes industriels ou du BTP. Il y a cinq ans, on s'est donc demandé ce que l'on

voulait faire : soit effectivement on vendait, soit on transmettait à nos enfants ou à des cadres de la direction, voire à des collaborateurs. Et on a pris la décision de garder une gouvernance familiale. Lorsqu'on l'a annoncé, il y a près de deux ans, ça a été un soulagement pour les collaborateurs. On reste dans l'actionariat et on transmet en partie aux enfants. Et peut-être que dans les années qui viennent, on ouvrira le capital aux cadres de la direction ou à l'ensemble du personnel. Ce n'est pas encore déterminé. On ne s'interdit rien.

Concrètement, comment cette décision se traduit-elle aujourd'hui ?

Nous sommes amenés à sortir, mes frères et moi, de l'opérationnel. Antoine Loiseau, aujourd'hui directeur général opérationnel, va prendre la direction générale à partir de 2024. Dans la partie commerciale, on m'a trouvé un successeur. Idem pour la direction des achats, quelqu'un va prendre la place de Jean-Yves Cougnaud en fin d'année. Et il reste à finaliser le remplacement de Patrice Cougnaud sur la direction de l'ensemble du périmètre location. Début 2024, il n'y aura donc plus de Cougnaud au Codir. Tout cela est partagé, rappelé régulièrement. On assure une transition douce, dans le temps et ●●●



Daf du groupe Cougnaud pendant des années, Antoine Loiseau en est désormais le directeur général délégué. En 2024, il deviendra directeur général.

quand bien même on va prendre du recul sur la partie opérationnelle, sur la gouvernance, on gardera un suivi, de manière à rassurer les collaborateurs. On a un savoir-faire et un savoir-être : on veut garder cette dynamique. Cela fait trois ans que l'on est classés dans le magazine Capital parmi les dix meilleurs employeurs du monde du BTP, ça prouve une certaine reconnaissance en interne et en externe de notre ETI, qui reste à taille humaine. On a aujourd'hui un peu de turn-over, de l'ordre de 9%, alors qu'ailleurs il est plutôt entre 15 et 20%. Quand bien même des collaborateurs partent, on sait que l'on en attirera d'autres. La première chose que les candidats nous disent c'est justement qu'on est une ETI familiale : ils savent que, sur la durée, on ne va pas fonctionner qu'avec des ratios et qu'ils vont avoir une visibilité sur le long terme. On travaille aussi de plus en plus de manière écoresponsable, avec des produits moins carbonés, qui produisent peu de déchets et ça leur parle.

Une transition c'est forcément une période complexe à gérer. Combien de temps doit-elle durer ?

La transition va sans doute durer jusqu'à fin 2024. Nous étions neuf dans le Codir, il va être renouvelé de quasiment la moitié en moins d'un an : il faut que ça matche. C'est pour cela que l'on se donne du temps, en restant présents quelques années encore, en accompagnant. On veut être là au cas où il y aurait un coup dur. Avec mes frères, on est tous dans le même état d'esprit. On va plutôt s'occuper du développement externe sur de nouveaux marchés, des métiers périphériques, des services que l'on pourrait apporter en complément de nos constructions pendant que l'équipe de direction pilotera la partie opérationnelle. Si tout fonctionne bien, on pourra se dire que la transition sera faite.



Début 2024, il n'y aura plus de Cougnaud au Codir.



Les quatre frères de la deuxième génération (Jean-Yves, Christophe, Patrice et Eric) avec Emma, aujourd'hui la seule représentante de la troisième génération à travailler au sein du groupe Cougnaud.

© Benjamin Lachenal

Quid de la relève, en particulier de votre nièce Emma qui travaille au sein du groupe ?

Emma a pris un poste à responsabilité en gérant l'ensemble du parc locatif pour la région Ouest, mais elle n'est pas encore au Codir. À 30 ans, elle est encore jeune. L'objectif à terme, et si elle le veut, c'est de lui laisser quelques années pour bien apprendre le métier.

Dans le travail de transmission entre la deuxième et troisième génération que l'on a entrepris il y a cinq-six ans, on s'est fait accompagner par un expert. On

a ainsi travaillé pendant deux ans avec ce que l'on appelle la "Next Gen", afin de savoir parmi les 11 petits-enfants lesquels voulaient rentrer dans la société. Ils avaient la possibilité de rentrer directement chez Cougnaud à la sortie de leurs études, ce qu'a fait Emma, ou bien d'aller faire leur expérience professionnelle ailleurs avec dans l'idée de peut-être un jour s'investir dans l'entreprise.

Dans ce cadre, on a élaboré une charte avec eux, posant le cadre, qu'ils ont tous signé et qui stipule notamment que ce n'est pas parce qu'ils rentrent dans la société qu'ils vont tout de suite décrocher un poste de direction.

Si vous faites le parallèle avec votre propre situation lorsque vous étiez arrivés avec vos frères, qu'est-ce qui a changé ?

Ça n'a rien à voir. Mes frères et moi sommes tous du même moule. À l'époque, nous avons suivi tous les quatre à peu près le même cursus, avec des études supérieures assez courtes. Après l'armée, notre père était en plein

développement d'activité, il cherchait du monde et il nous a proposé d'intégrer l'entreprise. On a tous plongé dedans. Et à partir de 14 ans, on allait travailler tous les étés dans la société, dans la production. Moi, je suis allé dans les chantiers export. Dès qu'on avait un peu de temps, on allait y travailler. Notre terrain de jeu, c'était la forge². Pour nos enfants, c'est un peu différent. Déjà, ils sont beaucoup plus étalés en âge, puisqu'ils ont entre 16 et 33 ans aujourd'hui, et ils ont des cursus assez différents, même si eux aussi sont tous venus travailler l'été dans l'entreprise dès leurs 16 ans.

Quelle organisation avez-vous mise en place pour réussir cette nouvelle étape ?

Dans la nouvelle génération, un enfant représentant de chaque branche participe chaque mois à un comité stratégique. Cela leur permet de suivre l'actualité de la société, de participer au développement stratégique. On a ainsi intégré la "3G" (troisième génération, NDLR) à la construction du plan stratégique. À notre époque, c'était naturel, on

habitait tous dans un carré de 20 km et on intégrait tout cela à travers les discussions familiales autour de la table le midi ou le soir. Ce qui n'est plus possible aujourd'hui, certains vivant en-dehors de la Vendée.

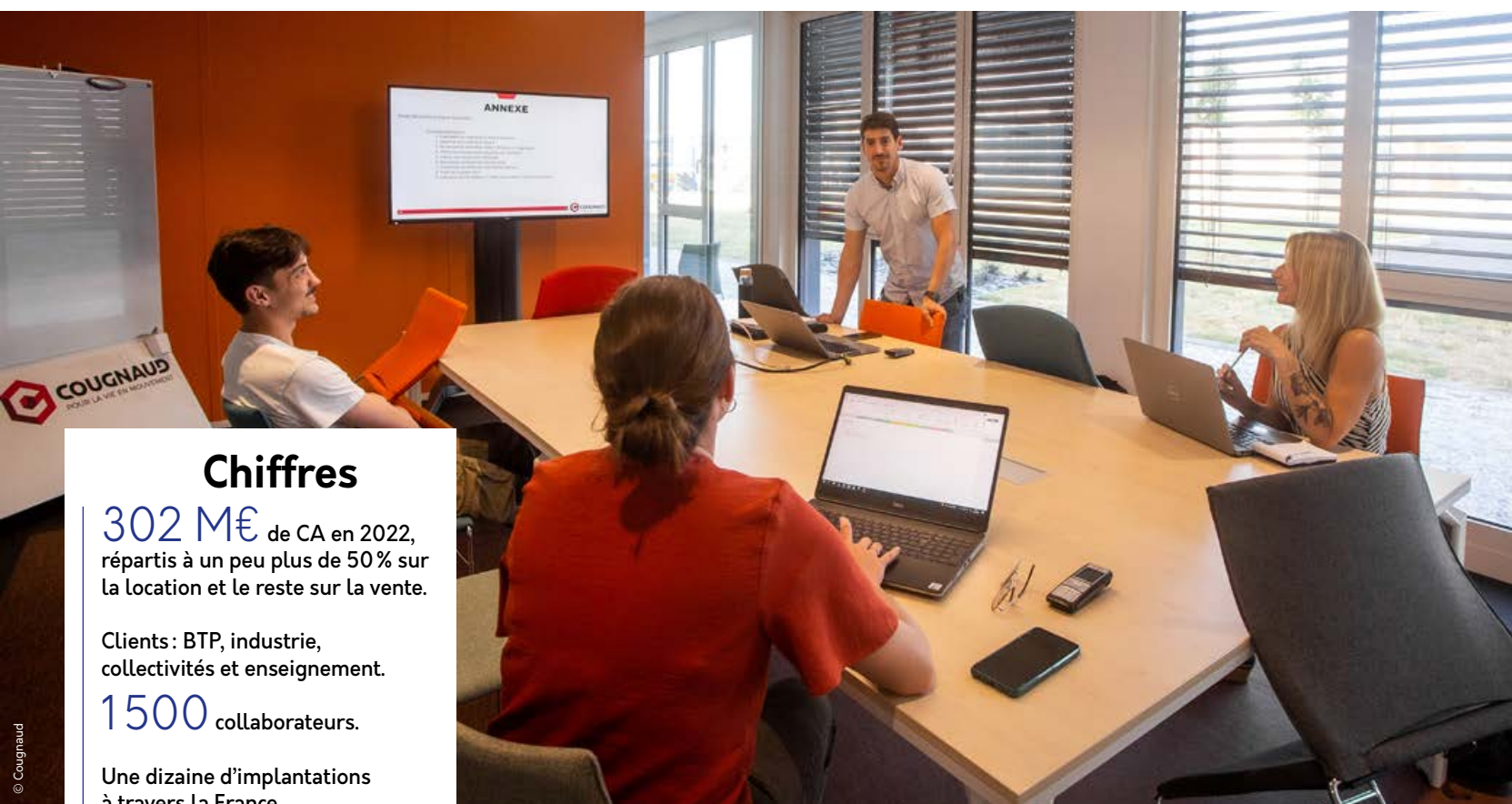
On a aussi intégré le Family business network (FBN), le réseau des entreprises familiales. Il nous permet, ainsi qu'aux 11 petits-enfants, de rencontrer des familles qui ont les mêmes problématiques et d'échanger par l'expérience, le vécu, la visite d'entreprises. Ça permet de voir comment les autres font, ce qui fonctionne bien ou moins bien.

De manière générale, la nouvelle génération a des attentes très différentes, notamment en ce qui concerne la valeur travail. Comment l'appréhendez-vous ?

Ils n'ont effectivement pas le même mode de fonctionnement que nous. Sur ce point-là, c'est justement le partage avec les autres entreprises du FBN qui peut nous aider à trouver les bonnes solutions. On sait qu'ils aiment l'entre-

prise, mais ce n'est pas suffisant pour la faire vivre. On n'a pas encore trouvé la solution, mais c'est en les impliquant au plus tôt et au plus près qu'on la trouvera. Idéalement, notre souhait c'est qu'il y en ait un de chaque branche qui rentre dans la société, mais on n'en est pas sûrs. C'est effectivement notre gros challenge à horizon cinq-dix ans.

² Yves Cougnaud, fondateur de l'entreprise, a débuté comme forgeron.



Chiffres

302 M€ de CA en 2022, répartis à un peu plus de 50% sur la location et le reste sur la vente.

Clients: BTP, industrie, collectivités et enseignement.

1500 collaborateurs.

Une dizaine d'implantations à travers la France.

UN CONTRAT À TEMPS PARTIEL NE PEUT PAS ÊTRE À TEMPS PLEIN MÊME PROVISOIREMENT

Le contrat de travail à **temps partiel** est un véritable **carcan**. Et les dispositions relatives aux **heures complémentaires** n'échappent pas à ce constat.

Par **François TAQUET**,
avocat, spécialiste en droit du travail
et protection sociale

En résumé, les principales règles sont les suivantes : les heures complémentaires sont celles effectuées au-delà de la durée du travail prévue au contrat de travail ; le contrat doit mentionner les limites dans lesquelles ces heures peuvent être effectuées, dans le respect des plafonds prévus par la loi. Si le salarié ne peut ni exiger d'effectuer les heures complémentaires prévues dans son contrat, ni refuser de les exécuter, il doit cependant être informé, au moins trois jours à l'avance, des heures complémentaires à effectuer (à défaut, son refus ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement).

Côté rémunération, les heures complémentaires ouvrent droit à une majoration de salaire de 10 % pour celles n'excédant pas 1/10^e de la durée contractuelle de travail ; de 25 % pour celles excédant cette limite.

Et, pour couronner le tout, lorsque, pendant une période de 12 semaines consécutives ou pendant 12 semaines au cours d'une période de quinze semaines, l'horaire moyen réellement accompli par un salarié a dépassé de deux heures au moins par semaine, ou de l'équivalent mensuel de cette durée, l'horaire prévu dans son contrat, celui-ci est modifié (en fonction de l'horaire moyen réellement accompli), sous réserve d'un préavis de sept jours et sauf opposition du salarié intéressé (Code du travail art. L 3123-13).

Complément d'heures

Pour ajouter à la complexité du système, le législateur a inventé, en 2013, dans le cadre de la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi, le complément d'heures. En soi, cette idée était généreuse. On pense, par exemple, au salarié embauché à temps partiel, dont la collègue de travail est absente par suite de maladie ou de maternité et qui se voit proposer par l'employeur de revaloriser provisoirement la durée de son travail, durant cette absence. La loi a désormais apporté la sécurité juridique... mais en renforçant le cadre réglementaire. En effet, l'instauration d'un complément d'heures « doit être prévue par une convention collective ou un accord de branche étendu ».

Toutefois, et malgré la précision des textes, un point restait en suspens : par le biais du complément d'heures, la durée du travail pouvait-elle être portée à temps plein ? Pour la Cour de cassation, qu'il s'agisse d'heures complémentaires ou de compléments d'heures, l'augmentation de la durée du travail ne peut aboutir à ce que le contrat de travail à temps partiel devienne provisoirement à temps plein. Et la conséquence du non-respect de ce principe serait dévastatrice pour l'employeur : la requalification du contrat à temps partiel en temps plein, à compter de la date à laquelle le dépassement a eu lieu. (Cass soc., 21 septembre 2022, pourvoi n°20-10701). Qu'on se le dise !

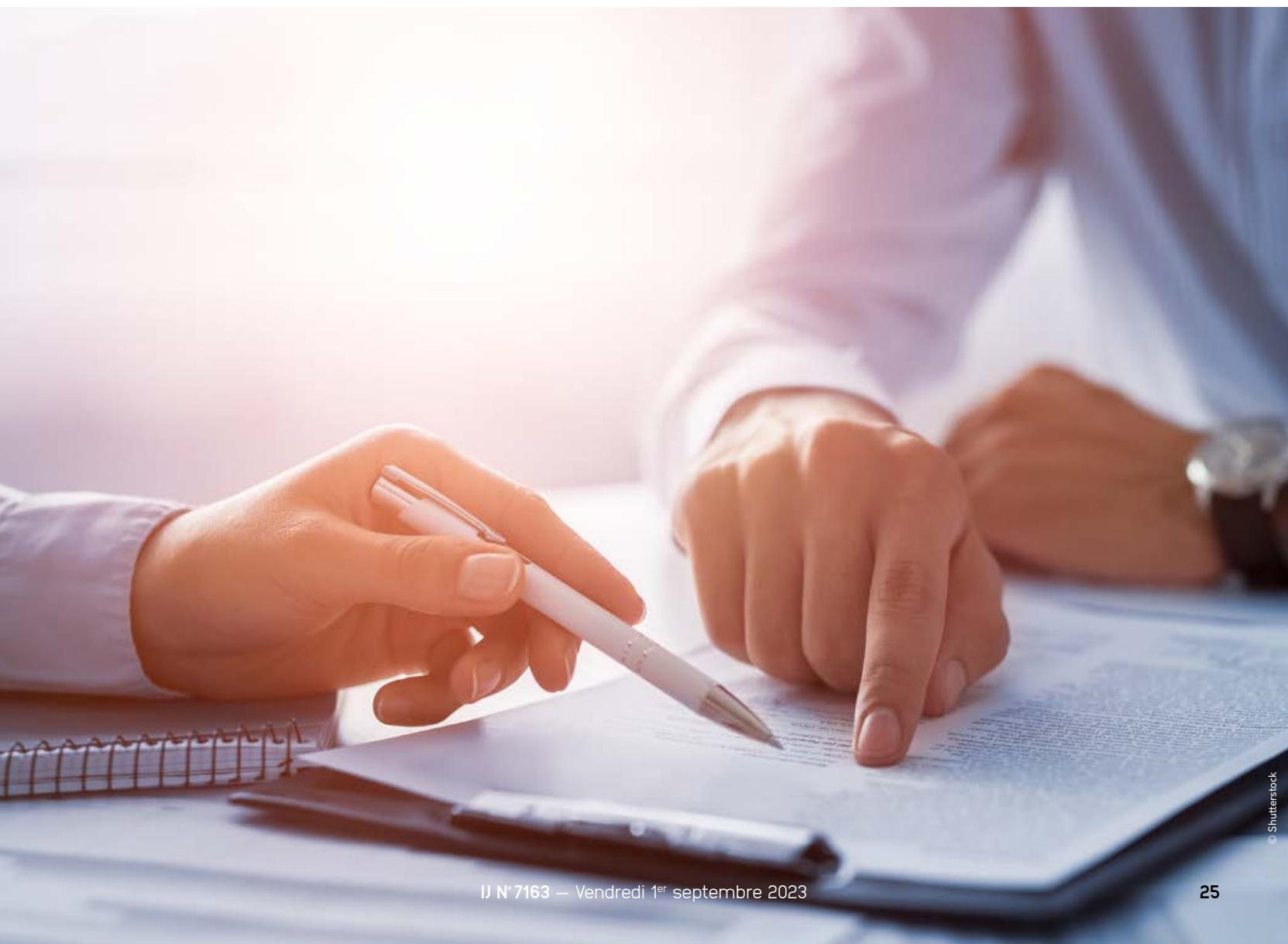
RTIEL MPS PLEIN... SOIREMENT !

Un DRH privé du pouvoir de licencier peut-il être qualifié de cadre dirigeant ?

Suivant l'article L 3111-2 du Code du travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants les cadres qui répondent aux critères suivants :

- ils se voient confier des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps ;
- ils sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome ;
- et perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués au sein de leur entreprise ou établissement.

En l'espèce, un salarié invoquait le fait qu'il n'avait pas la qualité de cadre dirigeant, et revendiquait, en conséquence, le paiement d'heures supplémentaires. La Cour de cassation lui a donné gain de cause : elle a estimé que l'intéressé n'avait pas de délégation de pouvoir générale, mais seulement des subdélégations, et n'avait pas non plus le pouvoir de licencier. (Cass soc., 15 mars 2023, pourvoi n° 21-21632) ●



COMMENT SORTIR D'UN MONDE PLASTIQUE ?

Faut-il **améliorer le recyclage**, mieux concevoir les produits, apprendre à **se passer des emballages** ? Pour sortir du **tout plastique**, une **combinaison de solutions** s'impose, dont l'articulation constitue un véritable enjeu de **politique publique**.

Par Anne **DAUBREE**



Les êtres humains ingèrent 5 grammes de plastique par semaine. Tout le monde a en tête l'image du terrifiant « septième continent » de plastique qui flotte dans l'océan Pacifique, mais les sols sont plus pollués encore. Même l'Everest n'est pas épargné ! Et la catastrophe écologique n'est pas près de s'arrêter : chaque année, 350 millions de tonnes supplémentaires de ce matériau sont produites dans le monde... Restituant l'ampleur de l'enjeu, ces quelques chiffres ont été délivrés en introduction de la rencontre économique intitulée "Quels leviers pour lutter contre la pollution plastique ?", organisée par l'IGPDE, l'Institut de la gestion publique et du développement économique (qui dépend de Bercy), en mai dernier. Faut-il éliminer les produits à usage unique, décréter la fin du suremballage, améliorer le recyclage, booster le réemploi, miser sur les nouveaux matériaux ? « Il faut mettre à mal l'idée selon laquelle une solution unique va régler le problème. C'est forcément une combinaison », répond Valentin Fournel, directeur éco-conception et réemploi de Citeo, l'éco-organisme des producteurs de papiers et emballages ménagers (y compris en plastique).

Pour sa part, il plaide tout d'abord pour une amélioration des pratiques du tri, tant la marge de progression est importante : « En France, 70% des déchets plastiques ne sont pas triés. C'est un vrai sujet », explique Valentin Fournel. Pour lui, il faut aussi développer fortement le réemploi et l'éco-conception des produits. Cette dernière fait partie des sujets que l'Ademe, Agence de la transition écologique, développe lorsqu'elle accompagne des entreprises qui s'attachent à réduire leur utilisation de plastiques. Il s'agit de

n'utiliser que la quantité de matériau réellement utile, de choisir celui plus opportun, de prendre en compte la durée de vie et la possibilité de réparer le produit... « 40% des produits en plastique sont jetés moins d'un mois après l'achat », souligne Hélène Bortoli Puig, cheffe du service écoconception et recyclage de l'Ademe. L'association Zero Waste, qui lutte pour la réduction des déchets, plaide pour une solution plus radicale : « La véritable question à se poser est : cet emballage était-il réellement nécessaire ? », argumente Juliette Franquet, sa directrice.

Du point de vue environnemental, en effet, un produit ou un emballage qui n'est pas fabriqué est le plus vertueux de tous ! Il l'est plus que celui qui est réemployé, lequel est plus vertueux que le produit recyclé, lui-même plus vertueux que celui incinéré... En clair, si toutes les solutions peuvent avoir leur utilité, c'est la question de leur priorisation qui se pose. Réseau Vrac, association qui réunit les professionnels de la vente en vrac, va dans le même sens. Pour Célia Rennesson, sa directrice générale, « le fait de pouvoir acheter dans son propre contenant est évidemment la meilleure solution ». Dans la consommation des ménages, les « paniers alternatifs », composés, par exemple, de lait dans un flacon consigné pour réemploi et de pâtes en vrac sont plus vertueux écologiquement que ceux classiques. Ils permettent de réduire de manière significative la quantité annuelle de déchets plastiques et des émissions de gaz à effet de serre, selon l'étude du WWF, « Le plastique, ça n'emballage plus ? Pour des alternatives aux emballages plastiques à usage unique » (2020).

Contraindre et/ou encourager ?

Au-delà de l'apport spécifique de chacune de ces solutions, se pose un autre enjeu crucial : comment les implanter massivement dans notre société qui s'est convertie au « tout plastique » dans les années 1950 ? Ces années-là, l'industrie chimique a apporté des solutions peu coûteuses et pratiques au modèle de société qui émergeait, basé sur la consommation et le jetable. « Il faut radicalement changer de mode de production, et ce, très rapidement », alerte Juliette Franquet. Déjà, pour les entreprises, le cadre légal se fait toujours plus contraignant, fruit d'une prise de conscience des instances politiques. BTP, transports, jouets, textiles... « Tous les secteurs d'activité, tous les produits sont concernés », souligne Hélène Bortoli Puig. Au niveau européen, par exemple, la directive de juin 2019 interdit de mettre sur le marché pailles ou couverts en plastique à usage unique.

En France, le cap pour la suppression des emballages en plastique à usage unique est fixé à 2040 par la loi Agenc, loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, adoptée en 2020. Le texte fait également la promotion du vrac et du réemploi. Pour Célia Rennesson, le fait de disposer d'un cadre réglementaire s'avère fondamental. « Cette loi est très importante. Elle donne une existence au vrac dans le Code de la consommation. Ainsi, le consommateur a le droit de faire ses courses avec son contenant, à condition qu'il soit adapté à l'usage. Cela permet de se passer du plastique à usage unique au quotidien », explique-t-elle. Aujourd'hui, Réseau Vrac œuvre pour faire évoluer le cadre légal, afin de rendre éligibles au vrac certains produits qui ne le sont pas (comme les surgelés, contrairement à l'Italie, par exemple).

Cependant, les textes ne suffisent pas, selon Juliette Franquet. « Des sanctions prévues par la loi ne sont pas appliquées »,



regrette la directrice de Zero Waste. Une enquête menée par l'association en janvier dernier dans 286 fast-foods a montré que plus de la moitié ne proposaient pas de vaisselle réutilisable en salle, comme l'impose pourtant la loi Agenc...

Pour les tenants du développement de ces pratiques nouvelles, une politique publique plus volontariste s'impose. Avec une fiscalité et des sanctions plus dissuasives pour les producteurs de déchets, pour Zero Waste. Mais aussi avec des outils destinés à encourager l'émergence du vrac et du réemploi. « La commande publique constitue un levier primordial », estime Juliette Franquet. Célia Rennesson, elle, souligne la nécessité de trouver des solutions d'amorçage financier, afin d'accompagner la structuration de ces filières nouvelles. Les investissements nécessaires sont importants. À moins, bien sûr, que la solution à tout ne réside dans les nouveaux bioplastiques... Mais Chahinez Aouf, chercheuse à l'INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, met en garde : le sujet est extrêmement complexe et « bioplastique », un terme « parapluie » qui abrite des matériaux à la vertu écologique extrêmement variable (de bonne à mauvaise). Un bioplastique peut n'être qu'en partie biosourcé, provenant pour partie seulement de la biomasse végétale. Et même s'il l'est totalement, il n'est pas nécessairement biodégradable dans des conditions naturelles... ●

LOIRE À VÉLO UN AUTRE REG SUR LE FLEUVE ROYAL

Itinéraire cyclable de 900 km qui relie Cuffy (Cher) à Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique), la **Loire à vélo** permet de découvrir toutes les beautés du **dernier fleuve sauvage d'Europe**. Conseillé sur deux jours, la **boucle de Nantes à Ancenis** (72 km au total) réserve de belles surprises de part et d'autre des rives : des **panoramas** à couper le souffle, des **guinguettes**, des **caves** où déguster des **crus locaux**, des **villages médiévaux**, sans oublier des **monuments incontournables**.

Par Nicolas **LE PORT**
pour ResoHebdoEco – Reso-hebdo-eco.com



ARD





© J.Jehannin

Après avoir flâné sur la ligne verte du Voyage à Nantes et loué un vélo (chez Paulette Bike ou Détours de Loire) à proximité de la gare de la Cité des Ducs, direction Ancenis et la rive nord du fleuve. Les premiers coups de pédale vous feront passer devant plusieurs guinguettes : La Sablière à Sainte-Luce-sur-Loire, La Gabarre à Thouaré-sur-Loire, Mauves Balnéaire à Mauves-sur-Loire. Autant d'occasions de faire une pause en admirant le fleuve royal, ses bancs de sable sauvage et sa riche faune... Peut-être aurez-vous la chance de tomber sur un ragondin ou un pêcheur en plein combat avec un silure !

Arrivé à Mauves-sur-Loire, l'itinéraire bascule rive sud. L'occasion d'effectuer un nouvel arrêt dans le parc de la Pierre Percée à Divatte-sur-Loire. Avec ses nombreux jeux, il ravira les familles tandis que les amateurs de sensations fortes pourront se laisser tenter par l'école de wakeboard, un sport nautique qui consiste à se faire tracter sur une planche derrière un bateau à moteur.



© J.Jehannin

L'itinéraire entre Ancenis et Nantes offre des panoramas somptueux sur le fleuve, ses berges et les nombreuses vignes qui l'entourent.

Golf et dégustation de crus locaux

Ensuite, direction La Varenne et ses lacets. Sans doute la partie la plus physique du circuit en raison du dénivelé. Arrivés au sommet du village, les mollets auront chauffé mais la vue, à couper le souffle, en vaut la chandelle. En redescendant vers Champtoceaux et le pont d'Oudon, deux activités sont possibles : les amateurs de green pourront découvrir les 18 trous du Golf de l'Île d'Or, tandis que les œnophiles privilégieront une dégustation dans une des caves du coin. Et il y a du choix : Domaine du Pavillon, du Merceron, Vignoble Morinière... En effet, La Varenne est une des plus importantes communes viticoles du secteur avec de nombreux exploitants qui proposent différents crus : Muscadet, Gamay, Cabernet, Malvoisie...

Arrivé au pont d'Oudon, un crochet par le "Cul du Moulin" est vivement recommandé. Ce lieu-dit abrite des tables de pique-nique et une guinguette (Les Folies d'Orée), ainsi que le quai de départ de La Luce, un bateau touristique qui propose des croisières au cœur du patrimoine naturel et culturel entre Champtoceaux, Oudon et Le Cellier.



© Clément Verger



Du paddle pour « apprendre à marcher sur l'eau »

Il est désormais temps de se remettre en selle pour retrouver la rive nord de la Loire et découvrir le village médiéval d'Oudon. Là, un parcours de sculptures attend les curieux, ainsi qu'un camping proposant des cabanes sur pilotis, sans oublier la base de loisirs L.A. Kayak. Mathieu Trébosc y propose des sorties en canoë-kayak et des initiations au paddle pour « apprendre à marcher sur l'eau ». Mais aussi des descentes crépusculaires ainsi que des sorties qui combinent vélo et kayak. Le marché dominical, de 9h à 13h sur la place du Havre, sera quant à lui l'occasion de faire le plein de produits locaux.

La visite du château d'Oudon, dont la construction a débuté en 1392, fait également partie des incontournables. Après la visite (possible en tenue d'époque pour petits et grands) de la scénographie du donjon médiéval et de la forteresse qui a conservé son architecture octogonale, les dernières marches de la tour permettent d'atteindre le toit et profiter d'une vue à 360°. Par temps très clair, on peut apercevoir la Tour Bretagne à Nantes, pourtant à une trentaine de kilomètres !

Château médiéval et centre d'art contemporain

En repartant en direction d'Ancenis, un nouvel arrêt est conseillé au plan d'eau du Chêne, puisque la baignade y est possible et surveillée tout l'été. À quelques mètres de là, vous trouverez le Gramophone, une guinguette parfaite pour se restaurer, écouter un concert ou profiter des jeux mis à disposition. L'arrivée à Ancenis n'est plus qu'à une bonne dizaine de kilomètres. Avant de rejoindre le centre-ville par la rive nord où une halte dans la cour du château médiéval s'impose, vous aurez l'occasion d'effectuer une pause culturelle avec la visite du MAT, centre d'art contemporain du Pays d'Ancenis. Situé dans la Chapelle des Ursulines, le centre accueille cet été une double exposition, "Circumnavigations", de Clément Verger. Cette dernière traite de l'influence des voyages du Capitaine James Cook sur le paysage mondial.



L'exposition "Circumnavigations" au MAT, centre d'art contemporain du Pays d'Ancenis.



Au Cellier, les jardins poétiques des Folies Siffait se visitent uniquement sur réservation.

Visiter les jardins poétiques des Folies Siffait

Après un repas à la Table du pêcheur (restaurant traditionnel de fruits de mer et poissons de Loire) ou aux Terrasses de Bel Air (un restaurant bistronomique chic et moderne mettant à l'honneur les produits nobles et locaux), deux options sont possibles : soit vous diriger vers la gare pour rentrer à Nantes en TER en une vingtaine de minutes, soit trouver un logement pour la nuit via l'office de tourisme. Si vous retenez la deuxième option, vous aurez alors la possibilité, lors du trajet retour, de faire étape dans la commune du Cellier. L'occasion d'apercevoir le château de Clermont, ancienne demeure d'un certain Louis de Funès, mais également de visiter les Folies Siffait, ces jardins poétiques du XIX^e siècle constitués de terrasses, niches et autres balcons construits à flanc de falaise au-dessus de la Loire.

en pratique

Location de vélo : Paulette Bike, 20 bd de Berlin à Nantes (02 28 49 52 28). Détours de Loire, péniche "Drôle de barge", quai Malakoff à Nantes (02 55 10 11 74).

Le Divatte Wakepark est situé sur levée de la Divatte, à Divatte-sur-Loire (06 45 27 42 55).

Croisières à bord de La Luce, embarquement au "Cul du Moulin" à Champtoceaux (02 40 83 60 00).

L.A. Kayak 44 (location canoë-kayak et paddle), rue de la Gare, 44521 Oudon (06 85 39 59 42 et sur Locationkayak-loire.com)

Le château d'Oudon est ouvert 7J/7 du 8 juillet au 31 août de 10h à 18h30 (02 40 83 80 04). Visite à partir de 4€ (enfant) et 6€ (adulte).

Le MAT, centre d'art contemporain, est situé quai Rohan à Ancenis. Ouvert du mercredi au dimanche de 15h à 18h (02 40 09 73 39).

Restaurants : La Table du Pêcheur, 11 bd Léon Séché à Ancenis (02 40 83 11 36). Les Terrasses de Bel Air, 6 Bel Air, à Vair-sur-Loire (02 40 83 02 87).

La visite gratuite d'1h30 des jardins des Folies Siffait au Cellier se fait exclusivement sur réservation en ligne sur Jardins-folies-siffait.fr.

L'office du tourisme est situé 103 rue des Douves à Ancenis (02 40 83 07 44).



SPORT & BUSINESS

Une trentaine de bateaux, soit près de 380 personnes, ont participé à l'édition 2022 de la régata.

« GOÛTER AU PLAISIR D'UN CHALLENGE EN ÉQUIPE »

La **Baticup Atlantique** est la **régata** annuelle des **professionnels** du **bâtiment**, de la construction et l'immobilier. Prévue les **22 et 23 septembre**, la 12^e édition verra s'affronter près de 25 bateaux dans la baie de Pornic, réunissant près de **280 participants**. Le point avec Valérie Desveaux, présidente de la **Fédération du Bâtiment de Loire-Atlantique**.



Quel est votre prochain temps fort ?

Les 22 et 23 septembre, le Baticlub Atlantique, club des partenaires de la Fédération du Bâtiment de Loire-Atlantique (FFB44), organise sa régate annuelle à Pornic, la Baticup Atlantique. C'est en quelque sorte la régate de tous les acteurs du bâtiment pendant deux jours. C'est à la fois un défi sportif qui requiert beaucoup de cohésion d'équipe, de stratégie et d'organisation, mais également un moment de convivialité. Bref, les valeurs de la FFB et de ses adhérents.

Sur quel type de navire se déroule la régate ?

Sur des voiliers Grand Surprise. Ce sont des monocoques monotypes de 9,54 mètres de long. Tous sont préparés à l'identique pour s'affronter à armes égales : voiles, carènes, grément, accastillage... À la barre de chaque navire, un skipper professionnel permet de naviguer en toute sécurité et rend la course accessible à ceux qui n'auraient pas le pied marin ou qui débuteraient la voile.

Chaque équipage est constitué de 14 personnes maximum, sept équipiers pour la régate du vendredi, et sept autres pour celle du samedi. Le classement fait qu'il y a à la fois un peu de challenge et de concurrence entre nous, tout en restant très bon enfant. Et il y a toujours de grosses surprises à l'arrivée !

Qui peut y participer et combien avez-vous d'inscrits cette année ?

La régate est ouverte à la fois aux entreprises adhérentes de la FFB44 mais également à tous nos partenaires du monde de la construction ou de l'immobilier, membres du Baticlub Atlantique.

Pour cette édition, nous avons près de 25 équipages engagés, soit environ 280 participants attendus. Le tarif, de 4 900 € par bateau, comprend la location du navire avec son skipper professionnel, la régate sur deux jours, les repas des équipiers ainsi que les deux soirées festives.

Sur la ligne de départ, il y aura des bateaux de partenaires, d'entreprises adhérentes, mais la majorité seront des bateaux issus de nos sections professionnelles. Les couvreurs, par exemple, auront leur bateau. Tout comme les plâtriers, les menuisiers...

Quels sont bénéfiques pour les participants ?

C'est d'abord l'occasion de se retrouver à la rentrée, après les congés d'été, pour partager un moment privilégié en mer, goûter au plaisir d'un challenge en équipe ou rencontrer des partenaires et des clients. On y fait des rencontres, on découvre de nouveaux adhérents... C'est aussi un prétexte pour passer de bons moments ensemble, avec deux soirées festives organisées sous un chapiteau situé sur le port de Pornic. Le vendredi soir, c'est la soirée des équipages, avec crêpes et concert de l'orchestre vendéen All Access. Le samedi, c'est la soirée de clôture de la régate avec remise des prix et cocktail dinatoire.

Nous tenons beaucoup au fait que ce soit un moment convivial. C'est d'ailleurs pour ça que les partenaires reviennent édition après édition et sont de plus en plus nombreux.

Cet événement sera-t-il également un prétexte pour parler de l'actualité du secteur ?

Oui, car au-delà du réseautage, la Baticup Atlantique nous permet aussi d'aborder nos activités hors du cadre habituel de travail. Par exemple, certains de nos collègues rencontrent des difficultés en ce moment, avec la crise du logement neuf. La régate sera forcément l'occasion de leur remonter le moral et d'essayer d'instaurer des actions de solidarité entre adhérents.

L'événement a-t-il également une vocation solidaire ?

Effectivement, c'est une tradition depuis trois ans : tous les équipages qui terminent sur le podium reversent leur prix à des associations pour leur offrir un coup de pouce financier. L'an dernier, CMR (1^{er} prix) et le bateau des Carreleurs (3^e prix) ont remis respectivement un chèque de 1500 et 500 € à "L'Outil en Main", une association qui a pour but d'initier les jeunes, dès 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine. L'entreprise EDF (2^e) a quant à elle remis son chèque de 1000 € à l'association les "Locaux Moteurs", qui vise à lutter contre la précarité énergétique, en facilitant l'accès aux différents dispositifs liés à la rénovation de l'habitat. ●●●



© Charles Marion



La fédération soutient-elle d'autres initiatives en lien avec le sport ?

Oui, notamment des athlètes de haut niveau du territoire, dont un équipage rencontré lors d'une précédente édition de la régata. Il s'agit d'Émile Amoros et Lucas Rual, deux skippers du club nautique de Pornic qui préparent leur qualification pour les Jeux Olympiques 2024. Ce sont deux jeunes passionnés enthousiasmants, avec la tête bien faite, qui communiquent très bien sur leur préparation.

On a dans un deuxième temps décidé d'apporter aussi notre soutien au handisport. Nous sommes ainsi entrés en contact avec le pongiste nantais Gilles de La Bourdonnaye, le président de la Team 303, une association créée en 2015 pour aider financièrement les para-athlètes de la région des Pays de la Loire qui sont dans la course à la qualification pour les prochains Jeux Paralympiques (JP).

Comment fonctionne ce soutien ?

La fédération invite ses adhérents à aider financièrement ces sportifs. Pour 1€ donné par une entreprise, la fédération donne aussi 1€. L'idée, c'est de se challenger et essayer de récolter un maximum de fonds en créant un effet levier pour soutenir ces athlètes locaux, qui seront les étendards de la région lors des JO et JP de Paris 2024.

En pratique – Plus d'informations sur Baticlub44.fr/baticup-atlantique

« Sportif, festif et bon enfant »

Jean Verneyre, président du directoire d'Abalone France, spécialiste des ressources humaines basé à Saint-Herblain : « Ce que j'ai retenu de ma première participation, c'est la convivialité de l'événement, qui colle parfaitement avec l'image du bâtiment. Une régata qui mixe à la fois le côté sportif, festif et bon enfant. La plupart des participants sont des pratiquants aguerris, ce qui fait que tout le monde se prend vite au jeu de la course... Ça amène un état d'esprit de compétition sans pour autant se prendre trop au sérieux.

Chaque partenaire qui réserve un bateau y amène ses clients. Dans le feu de l'action, on discute de choses et d'autres et tous les sujets professionnels en font partie. Ça nous permet de tisser des relations plus étroites avec nos partenaires pour mieux cerner leurs besoins et les servir derrière. Car dans notre secteur, plus on se connaît, mieux on travaille ensemble. »

Jean Verneyre

Président du directoire d'Abalone France





◀ EN BREF ▶

UNE CONFÉRENCE SUR L'ACTIVITÉ SPORTIVE EN ENTREPRISE À SAINT-JEAN-DE-MONTS

“Comment l'activité physique et sportive en entreprise vient nourrir la marque employeur ?” Tel est le thème de la conférence-débat organisée au Palais des congrès Odyssea de Saint-Jean-de-Monts le 8 septembre, jour du coup d'envoi de la 10^e Coupe du monde de rugby. Proposé par le Medef Vendée, le Team Sport Vendée, et le Club de Saint-Jean-de-Monts Vendée Triathlon, l'événement proposera trois tables rondes au cours desquelles interviendront des experts, chefs d'entreprise, médecins, ainsi que des sportifs de haut niveau. Ils évoqueront notamment les bienfaits du sport sur la santé des salariés et des entreprises ainsi que les outils à mettre en œuvre pour embarquer ses collaborateurs dans un projet sportif.

Parmi les personnalités attendues, citons Stéphane Diagana, champion du monde du 400 m haies, Jean-René Bernaudeau, directeur sportif de l'équipe cycliste TotalEnergies, Rougui Sow, athlète multi-médaillée licenciée au Nantes Métropole Athlétisme, Éric Ingargiola, animateur du Comité Sport et Paris 2024 du Medef national, ou encore Patrick Vitel, psychologue du sport.

Vendredi 8 septembre, de 18h30 à 20h30 au Palais des congrès Odyssea, à Saint-Jean-de-Monts.

Informations et réservations : [Medef-vendee.fr](https://medef-vendee.fr) et compte LinkedIn du Medef Vendée.

Alexandrine **DOUET**

UNE SALLE DE BASKET INDOOR À SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Les amoureux du ballon orange disposent d'un nouveau lieu pour vivre leur passion. Call of Ball : c'est le nom de la salle de basket-ball indoor qui a ouvert début juillet à Sainte-Luce-sur-Loire. L'idée des associés Yunss Akinochi et Massamba Sy, accompagnés dans leur projet par la société parisienne M&C Associés : proposer des terrains de basket en intérieur, ouverts toute l'année 7 jours sur 7, de 10h à minuit. Le centre comprend, en indoor, un grand terrain de 5 contre 5, deux terrains de 3 contre 3, une cage de 1 contre 1 et un terrain 3 contre 3 situé en extérieur.

Le lieu dispose également d'un espace bar proposant une gamme de boissons sans alcool et de petite restauration, où il est possible de regarder des matchs de NBA, ainsi que d'une salle de kiné. Sur place, les joueurs pourront aussi retrouver un kiné et deux préparateurs physiques.

Amateurs, débutants, confirmés, mais aussi entreprises peuvent réserver des créneaux sur des terrains en ligne, sur le site Internet de Call of Ball, sur l'application du même nom, ou en venant sur place. Différents événements sont aussi organisés : stages, camps ou encore tournois.

[Callofball.com](https://callofball.com)

Gildas **PASQUET**

DUBREUIL DANS LA COURSE AU LARGE AUX CÔTÉS DE SÉBASTIEN SIMON

Après avoir accompagné Sébastien Simon lors d'un précédent co-partenariat voile de 2019 à 2021, le groupe vendéen Dubreuil s'engage cette fois-ci seul avec le skipper sablais dans l'aventure de la course au large. Le partenariat court sur trois ans et se concrétisera lors de la prochaine édition de la Transat Jacques Vabre dont le départ sera donné du Havre le 29 octobre. Sébastien Simon sera à la barre d'un Imoca dernière génération, un bateau à foils baptisé “Groupe Dubreuil Les Sables d'Olonne – Vendée”. « Je me réjouis d'embarquer nos collaborateurs, nos clients et partenaires dans un tel défi sportif. La course au large représente évidemment un exploit individuel, mais c'est aussi celui d'une équipe. À l'approche des 100 ans du groupe en 2024, ce projet voile, dont le port d'attache est aux Sables d'Olonne, fait totalement sens avec les racines vendéennes de notre groupe familial », se réjouit Paul-Henri Dubreuil, PDG du groupe éponyme. Pour Sébastien Simon, ce partenariat représente « une opportunité unique de retourner sur le Vendée Globe après une tentative avortée en 2020 ».

Alexandrine **DOUET**



(ENVIES TABLES) CULTURE

Par Alexandrine **DOUET**
& Gildas **PASQUET**

MUSIQUE CLASSIQUE

LES CLASSIQUES DE LA VILLA CHARLOTTE, NOUVEAU FESTIVAL AUX SABLES

En attendant la fin des travaux de restauration de la Villa Charlotte, bâtie du Second Empire emblématique des Sables d'Olonne, la station balnéaire propose un nouveau rendez-vous musical. Intitulé "Les Classiques de la Villa Charlotte", ce festival se tiendra au moment des Journées européennes du patrimoine, du 15 au 17 septembre, et rendra hommage à **Charlotte Vormèse**, violoniste virtuose de la fin du XIX^e siècle, qui fut l'âme de la bâtisse pendant des décennies.

L'un des concerts aura lieu dans les jardins de la Villa, les autres dans ceux du Logis du Fenestreau, autre écrin culturel et historique de la ville. **Alain Duault**, écrivain passionné de musique classique donnera lui une conférence le samedi 16 septembre au musée de l'Abbaye Sainte-Croix. Quant à la violoniste **Fanny Clamagirand**, directrice artistique du festival, elle proposera le même jour, une masterclass au conservatoire Marin Marais.

Du vendredi 15 au dimanche 17 septembre, Les Sables d'Olonne.

Tarifs des concerts : de 12€ à 29€ (pass 5 concerts : 100€). Conférence et masterclass : 5€.

Réservations : Boutique.lesablesdolonne-tourisme.com/concerts-spectacles/festival-les-classiques-de-la-villa-charlotte.

Par téléphone au 02 51 96 85 78 ou sur l'application Les Sables d'Olonne en Poche.

FESTIVAL

À MI-MARÉE, UN FESTIVAL « AMPHIBIE » À TRENTEMOULT

Deuxième édition pour À mi-marée, festival culturel « amphibie » au port de Trememoult, pour les « amoureux des arts et de l'océan ». Au programme de ce jeune festival : un marché de créateurs locaux, des spectacles, comme "Quand viendra la vague", une fable poétique sur la montée des eaux ou le conte écossais en musique "Queue de poisson", des **concerts et ciné-concerts**, des balades botanique et ornithologique, des **ateliers** nœuds de marin ou réparation de vélo, ou encore des **conférences**, « sur fond d'embruns, d'écume et de marée ligérienne »... Sur toute la durée du festival, des **expositions** sont aussi prévues : "Les corbeaux dynamite / Saisons polaires", une installation poétique sur le Groenland, ainsi qu'une exposition d'art recyclé d'Hélène Lechevalier. Les papilles ne sont pas oubliées avec côté restauration, des stands de pizzas et de galettes.

Les 15 et 16 septembre sur le port de Trememoult.
Infos, billetterie et financement participatif : Helloasso.com
"Festival À MI-MARÉE #2"





La diva américaine Robin McKelle fera résonner au St Hil Jazz Festival sa musique à la croisée de la soul, du rhythm'n'blues et du jazz.

MUSIQUE

RENTRÉE EN JAZZ À SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS

Le St Hil Jazz Festival repart pour une cinquième édition ! Des **musiciens aux registres éclectiques** et de **grande renommée** se succéderont dans le cadre bucolique du Parc de la Cure, à Saint-Hilaire-de-Chaléons. Parmi eux, les artistes multirécompensés **Thomas Enhco**, pianiste aux compositions mélodiques, émotives et fantastiques, et la chanteuse **Robin McKelle**, dont le dernier album, "Impressions Of Ella", est un hommage à Ella Fitzgerald. Le saxophoniste Léon Phal fera lui résonner un jazz aux accents **électro** et Henrik André, violoniste jusqu'alors

connu pour ses improvisations dans le style jazz manouche, fera découvrir son répertoire aux influences be-bop, swing et modernes, entre compositions et standards. Sans oublier Samir Ouad et ses poèmes musicaux multiculturels, mâtinés de oud, de saxophone et de contrebasse.

Les 9 et 10 septembre au Parc de la Cure, Saint-Hilaire-de-Chaléons (44). Bar et restauration sur place.
 Tarifs : Samedi 9 septembre : 23€ (pour les trois concerts) ; dimanche 4 sept : 20€ (pour les deux concerts). Pass 2 jours prévente (jusqu'au 3 septembre) : 37€. Pass 2 jours (à partir du 4 septembre) : 40€. Gratuit pour les moins de 16 ans. Informations & réservations : Sthiljazzfestival.com

POÉSIE

"LES MOTS" DEVIENNENT UN RENDEZ-VOUS ANNUEL

Créer des rencontres entre la **langue française** et le public. Voilà l'objectif affiché de l'événement baptisé "Les Mots" qui, pour cette septième édition, devient annuel. Labellisée **Ville en poésie**, La Roche-sur-Yon propose onze soirées artistiques du 19 septembre au 18 mai 2024 à l'auditorium du Cyel et au théâtre municipal, dont cinq d'ici cette fin d'année. Le conteur **Yannick Jaulin** donnera le coup d'envoi des festivités avec son concert parlé "Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour", dans lequel il évoque avec tendresse son enfance et défend avec ardeur le patois vendéen et autres langues dites minoritaires. Fortement marquée par les attentats du 11 septembre, **Virginie Poitrasson**, accompagnée du musicien **Joce Mienniel**, proposera le 13 octobre "Tantôt, tantôt, tantôt", un voyage au cœur de l'intime où la poète, traductrice et plasticienne met des mots sur ses peurs pour tenter de les apprivoiser. Les 24 et 25 novembre, **la compagnie La Mine** invitera le public à s'installer confortablement au plus près de la scène, pour une veillée pas comme les autres. Le 5 décembre, **Nach** alias Anna Chédid (petite sœur de Matthieu), viendra clôturer en beauté cette première partie de saison en présentant son nouvel album *Peau Neuve*, synonyme de métamorphose et de renaissance pour la chanteuse.

Du mardi 19 septembre au samedi 18 mai 2024, à La Roche-sur-Yon. Tarifs : de 2 à 8€.
 Réservations : Billetterie.larochesuryon.fr ou auprès du Cyel, 10 rue Salvador Allende, du lundi au jeudi de 13h30 à 18h30, tél. 02 51 47 48 82.

La chanteuse Nach, en concert le 5 décembre au Cyel.



AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE
VENDEE

LE
VILAGE
by CA



PODCAST



Quand les
chefs d'entreprise
racontent un
événement marquant
de leur vie !

Michaël
Delhommeau
Dirigeant de la SAS
Delhommeau

UN INOUBLIABLE
MOMENT



LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes

Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

SELARL JPK (successeur Antonietti)

SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 4 septembre 2023

RESTAURANT (44118 La Chevrolière)
Exposition : 9 h h 30 / Vente : 10 h

SALON ESTHETIQUE (44000 Nantes)
Exposition : à partir de 13 h / Vente : 15 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr

Frais judiciaires 11,9 % HT

Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

racine
AVOCATS

SELARL d'Avocats 33 rue Lamoricière - 44000 NANTES Renseignements au
02.40.48.02.73 hgautier-deberc@racine.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Tribunal Judiciaire de Nantes (44000) 19 quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE de MACHECOUL-SAINT MEME (44270)

128 route de Bouin

Mise à prix (frais outre) : 67.000,00 €

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 À 10 H

Une **MAISON D'HABITATION** de 86,44 m² de surface habitable édifée sur une parcelle figurant au cadastre section BI n°11 d'une contenance de 12 ares 20 ca comprenant :

Salon-séjour-cuisine (24,46 m²) salon (19,19 m²) 3 chambres (10,49 ; 9,31 & 10,73 m²) salle d'eau (5,53 m²) WC.

Cellier (31,65 m²) Atelier (16,31 m²)

Bâtiment comprenant une cuisine d'été (34,43 m²) garage (16,67 m²)

Mise à prix : (frais outre) : 67.000,00 €

Visite : mercredi 20 septembre 2023 entre 14 h 30 et 16 h

A la requête de : BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, S.A immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 542 097 902, dont le siège social est 1 Bd Haussmann (75009 PARIS) agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant Me P. SIROT pour Avocat

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NANTES après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N°23/0004 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

Pour avis

P. SIROT

L23IJ13678



SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER,
Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de Nantes, 41 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES.
Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de Nantes
Chambre des saisies immobilières, Juge de l'Exécution
Palais de Justice de Nantes, quai François Mitterrand

APPARTEMENT + PARKING

Commune de NANTES (Loire-Atlantique - 44000)
14 rue de la Sirène
Mise à prix (frais outre) : 50.000 €.

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 À 10 HEURES

Dans un ensemble immobilier en copropriété, cadastré section NR n°411, volume 1 :

Lot n° 7 (Lot numéro sept) :

UN EMPLACEMENT DE PARKING SOUTERRAIN et les 7/10000^{èmes} des parties communes générales.

Lot n° 132 (Lot numéro cent trente-deux) :

UN APPARTEMENT type T2 comprenant une entrée, une cuisine, une chambre, une salle d'eau, un séjour, et les 93/10000^{èmes} des parties communes générales.

Ledit immeuble a fait l'objet d'un état descriptif de division par acte de Maître RODOUX, Notaire à NANTES en date du 21 juin 1989 publié le 06 juillet 1989 sous les références volume 1989 P n° 5985, d'un rectificatif de l'état descriptif de division reçu par Maître THEVENIN, Notaire à NANTES en date du 2 octobre 1989, publié le 30 octobre 1989 sous les références volume 1989 P n° 9320, d'un modificatif de l'état descriptif de division reçu par Maître THEVENIN, Notaire à NANTES en date du 08 décembre 1989, publié le 05 février 1990 sous les références volume 1990 P n°685 et d'un état descriptif de division et règlement de copropriété reçu par Maître DELOMEAU, notaire à REZE en date du 19 juin 1991, publié le 19 juillet 1991 sous les références volume 1991 P n° 5852.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble est vendu occupé par le propriétaire.

Mise à prix (frais outre) : 50.000 €.

Visite : le 26 septembre 2023 de 14H00 A 16H00.

Aux requêtes poursuites et diligences de la société CNP CAUTION, Société anonyme au capital de 258 734 553,36 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 383 024 098, dont le siège social est 4, Promenade Coeur de Ville 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de NANTES, y demeurant 41 rue de la Tour d'Auvergne.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n°23/00003 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : Guillaume LENGART, avocat

L23IJ15409



SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER,
Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de Nantes, 41 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES.

Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de Nantes
Chambre des saisies immobilières
Juge de l'Exécution, Palais de Justice de Nantes
quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE DE CLISSON (Loire-Atlantique - 44190)
22 La Morinière
Mise à prix (frais outre) : 45.000 €

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 À 10 HEURES

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION comprenant :

- au rez-de-chaussée : un séjour avec coin cuisine, un salon, une chambre, une salle d'eau, un WC, un dégagement.

- à l'étage : un grenier.

Jardin.

L'ensemble étant bâti sur la parcelle cadastrée section ZP n° 149, pour une contenance totale de 98 ca.

Deux garages et dépendances.

L'ensemble étant bâti sur la parcelle cadastrée section ZP n° 332, pour une contenance totale de 01 a 29 ca.

Une parcelle de terre cadastrée section ZP n°316 « La Grande Morinière » pour une contenance totale de 02 a 39 ca.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble vendu est occupé occasionnellement par le débiteur.

Mise à prix (frais outre) : 45.000 €

Visite : le 25 septembre 2023 à 14 h 00.

Aux requêtes poursuites et diligences de La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, société de courtage d'assurances, immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07023954, et au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le n°440 242 469, dont le siège social est sis à NANTES, route de Paris - 44949 NANTES CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de NANTES, y demeurant 41 rue de la Tour d'Auvergne.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n°23/00007 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : Guillaume LENGART, avocat

L23IJ15209

CONSTITUTIONS



Notaires Presqu'île
ASSOCIÉS

NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 25/08/2023 par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman - Résidence «L'Avant Scène», il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KER HOLÉN

Objet social : La transaction et la gestion d'immeubles, la vente sous toutes

ses formes de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport en commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou groupement d'intérêt économique ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits.

Siège social : 30 Boulevard du Général de Gaulle, 44350 GUERANDE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Gérance : Mme RIO Karen, demeurant 2 B Impasse de Kerbignon, 44350 GUERANDE

Pour avis

Le Notaire

L23IJ14134

ABONNEZ-VOUS !

6 mois : 48 €



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

QADIRLI
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 29 avenue de la libération
44400 REZE

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : QADIRLI
Siège social : 29 avenue de la libération, 44400 REZE
Objet social : Travaux de peinture intérieure et extérieure de bâtiment
Isolation thermique par l'extérieur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Tehmasib QADIRLI, demeurant 29 avenue de la libération 44400 REZE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis
La Gérance

L23IJ14360



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES (44) du 22/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL. Dénomination : L'ESPU-MA. Siège social : Rue des Marsauderies, Résidence Alcima, 44000 NANTES. Objet social : pizzeria, restauration traditionnelle, brasserie, sur place ou à emporter. Durée : 99 ans. Capital social : 1 000€. Gérance : M. Marwen BEN JANNET demeurant 24, quater, rue des Fromenteaux, 44200 NANTES. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ15297

Aux termes d'un ASSP en date du 29/08/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FBI DYNASTIE
Objet social : L'acquisition, la gestion et la vente de tous supports d'investissements mobiliers ou immobiliers ; L'acquisition de titres, quel qu'en soit le mode, dans toute société ou groupement, la gestion et la vente de ces titres ; L'acquisition, la gestion et la cession de tous placements sous toute forme, et notamment financiers, bancaires, d'assurance ou autre ;

Siège social : 22 avenue du Maréchal Joffre, 44250 SAINT BREVIN LES PINS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Co-gérance : Mme DESVEAUX Valérie, demeurant 22 avenue du Maréchal Joffre, 44250 SAINT BREVIN LES PINS et M. BESNIER Philippe, demeurant 11 chemin des Cloiseaux, 49610 LES GARENNES SUR LOIRE
Pour avis
La gérance

L23IJ15170

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

GP CONSULTANCY SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 47 rue des Coccinelles
44470 CARQUEFOU

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée ;
Dénomination sociale : GP CONSULTANCY SERVICES ;
Siège social : 47 rue des Coccinelles, 44470 CARQUEFOU ;
Objet social : Le conseil et la prestation de services en matière immobilière. La gestion de projet en matière immobilière, Le conseil en relation commerciale, L'organisation d'événementiel, L'assistance à maîtrise d'ouvrage et la coordination de travaux, L'activité de maître d'œuvre, L'activité de métreur, L'activité d'apporteur d'affaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;
Capital social : 2 000 euros ;
Gérance : Monsieur Guillaume PIFFETEAU, demeurant 47 rue des Coccinelles, 44470 CARQUEFOU.
Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ15261



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LE DYNAMIK

Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 Grand Rue
44118 LA CHEVROLIERE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA CHEVROLIERE du 25 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : LE DYNAMIK
Siège social : 33 Grand Rue, 44118 LA CHEVROLIERE

Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons, petite restauration, articles pour fumeurs, diffusion de presse, journaux, magazines, revues, jeux, loterie, PMU et toutes activités connexes ou complémentaires, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local, étant précisé que la Société prendra en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom :
Monsieur Michaël DURAND, demeurant 11 rue de la marchanderie 44830 BOUAYE

Madame Chrystelle PATEAU, demeurant 9 rue des arbusiers 44700 ORVAULT
Monsieur Enzo ZANETTI, demeurant 12 rue Erlanger 75016 PARIS

Gérance :
Madame Chrystelle PATEAU, demeurant 9 rue des arbusiers 44700 ORVAULT
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L23IJ15282



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

Aux termes d'un ASSP en date du 24/08/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI KANE
Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 16 Avenue Camus, 44000 NANTES

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : Mme KAMYAB USAGE LHO-TELLIER Maryam, demeurant 69 rue de la Bastille, 44000 NANTES

Clause d'agrément : -Dispense d'agrément pour les cessions de parts entre associés, -Agrément pour les cessions à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le Cédant, - Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Pour avis
La Gérance

L23IJ15286

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

PINEA

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 21 chemin de Belle Roche,
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 31/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière ;
Dénomination sociale : PINEA ;
Siège social : 21 chemin de Belle Roche, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE ;
Objet social : L'acquisition de terrains, d'ensemble bâtis, maisons d'habitation, l'administration et la gestion locative des biens immobiliers lui appartenant, la construction, la réalisation de tous travaux, démolition, réhabilitation, réfection nécessaire à la conservation des immeubles, vente des biens immobiliers lui appartenant. La souscription de tous types de contrat de financement pour toutes opérations immobilières et mobilières s'accompagnant de toutes suretés ou autre garanties nécessaires à la mise en œuvre de tout financement. Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;
Gérance : Monsieur Laurent GRAS et Madame Agnieszka GRAS demeurant ensemble 21 chemin de Belle Roche, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE ;
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois

quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ15307



SCI 2 J.J bis
SCI au capital de 3 000 €
Siège social : 2 rue Jean-Jacques Rousseau
44000 NANTES

Par ASSP en date à NANTES du 24/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI
Dénomination sociale : SCI 2 J.J bis
Siège social : 2 rue Jean-Jacques Rousseau, 44000 NANTES

Objet social : L'acquisition et la mise en location de tout ou partie d'un appartement à usage de bureau situé sis 2 rue Jean-Jacques Rousseau, 44000 NANTES.

Capital social : 3 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Madame Camille AGOSTINI, demeurant 6 bis rue d'Arsonval, 44000 NANTES, Madame Dominique CADIOT, demeurant 20 rue des Dalhias, 44700 ORVAULT et Madame Sandrine PORCHER-MOREAU, demeurant 19 rue Anatole Le Braz, 44000 NANTES

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément accordé par la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L23IJ15310

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

CHARGE MARINE SARL

Société A Responsabilité Limitée
d'expertise comptable
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Route du Champ Blond,
Le Chêne Vert
44450 DIVATTE SUR LOIRE
En cours d'immatriculation
au RCS de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société CHARGE MARINE SARL ;
Capital : 1 000 € ;
Siège : 1 Route du Champ Blond, Le Chêne Vert 44450 DIVATTE SUR LOIRE ;
Objet : Exercice de la profession d'Expert-Comptable ;
Gérance : Madame Marine CHARGE demeurant 1 Route du Champ Blond, Le Chêne Vert 44450 DIVATTE SUR LOIRE
été nommée gérante pour une durée illimitée ;
Durée : 99 ans.

RCS NANTES

L23IJ15323



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

Family Immo
SCI au capital de 1000€
Siège social : 13 place Georges Gaudet
44140 GENESTON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : Family Immo
SIEGE SOCIAL : 13 place Georges Gaudet 44140 GENESTON
OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires ; Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années
CAPITAL : 1 000 €
GERANCE : Monsieur Olivier GUE-
NOUN demeurant 8 allée des bruyères
44140 GENESTON

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

L23IJ15348

LA BOUCHERIE DE MONTBERT

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 5, Place de l'Eglise
44140 MONTBERT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28.08.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL.

Dénomination sociale : LA BOUCHERIE DE MONTBERT.

Siège social : 5, Place de l'Eglise 44140 MONTBERT.

Objet social : La préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuteries associée à la vente au détail des produits préparés.

Durée de la Société : 99 ans à compter à l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 7 500 euros.

Cogérance : Mr Yann MAUZAIZE et Mme Palmira da Piedade MAUZAIZE demeurant ensemble au 11 Boulevard Dutertre de la Coudre 44270 MACHECOUL -SAINT-MEME.

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ15365

ATTESTATION DE PARUTION

IMMÉDIATE



RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ

DE TOUS LES AVIS



Cabinet AD CONSEIL
7 rue Mathurin Brissonneau
44 100 NANTES
Téléphone : +33 2 40 73 09 00
Télécopie : +33 2 40 73 62 01
E-mail : contact@ad-conseil.fr

RUDY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 34 route du Grand Chemin
44640 Le Pellerin
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **RUDY**

Date de signature des statuts : le 28 août 2023

FORME : Sociétwé à Responsabilité Limitée

CAPITAL : 10 000 Euros

SIEGE SOCIAL : 34 route du Grand Chemin 44640 LE PELLERIN

OBJET : L'activité de société holding animatrice, l'animation de groupe, la détermination, l'achat et la vente de titres de société, la gestion de portefeuille de valeurs mobilières

DUREE : 99 ans

GERANT : Rudy FOUCHER, 34 route du Grand Chemin LE PELLERIN (44)

IMMATRICULATION au RCS de Nantes

Pour avis
L23IJ15382



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement selon le dispositif UNIVER-SIGN le 28-08-2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **MONTCALM**

Siège social : 59 rue de la Gare - 44530 SAINT GILDAS DES BOIS

Objet social : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles, bâtis ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 5 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Laurent GUÉRIN, né le 4 octobre 1967 à LA ROCHE SUR YON (85), demeurant 11 Trélan à PLESSÉ (44630)

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, sauf entre associés, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au RCS de Saint-Nazaire.

Pour avis, le Gérant
L23IJ15453



EXPERTISE COMPTABLE EN LIGNE

Aux termes d'un acte SSP établi à TREILLIERES le 29/08/2023 il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : WESAP ; SIEGE : 5 rue du Haras, 44119 TREILLIERES. OBJET : Toutes prestations de services, développement et conseil dans le domaine de l'informatique ; Gestion de site internet dans le domaine des systèmes de traitement de données ; L'acquisition, la détention, la gestion directe et la revente de toutes valeurs mobilières et titres de sociétés cotées ou non, ainsi que de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1 000 € ; PRESIDENCE : Mr David Elain demeurant 5 rue du Haras, 44119 TREILLIERES AGREMENT DES CESSIIONS : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, aux tiers qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des associés disposant du droit de vote. IMMATRICULATION : RCS NANTES. Pour avis la présidence.

L23IJ15486

Aux termes d'un ASSP en date du 30/08/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : RITZ & CIE
Objet social : Activité de bar et à titre accessoire activité de restauration
Siège social : Lieudit Beau Soleil, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Gérance : Mme AUDION CELINE, demeurant 5 route de la Quincièrre, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY
Pour avis
La gérance
L23IJ15492



Aux termes d'un acte authentique reçu le 29/08/2023 par Maitre Arnaud TABURET, Notaire à NANTES (44200) - 1 Mail du Front Populaire, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LAJE
Objet social : - l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,

- l'acquisition et la détention de capitaux financiers ou mobiliers,

- la participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet similaire ou connexe.

- la souscription, la propriété, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, tous supports de placements financiers tels que : valeurs mobilières, parts d'OPCVM, bons ou contrats de capitalisation, produits structurés, produits de gestion alternative, etc. et de toutes liquidités en euros ou en devises étrangères.

Siège social : 6 rue du Général Travot, 44000 NANTES
Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. BECAMEL Jérôme Charles Louis, demeurant 6 rue du Général Travot, 44000 NANTES et Mme COUFON Laure Hermine Lucie, demeurant 6 rue du Général Travot, 44000 NANTES
L23IJ15508

SCCV OUCHE CATIN

Société civile de construction-vente au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 Boulevard Charles Gautier, 44800 SAINT-HERBLAIN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCCV OUCHE CATIN

Forme sociale : Société civile de construction-vente
Siège social : 10 Boulevard Charles Gautier, 44800 SAINT-HERBLAIN

Objet social : l'acquisition de terrains sis à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, rue Alain Mimoun, quartier de l'Ouche Catin, en vue d'y édifier des constructions ou l'acquisition d'immeubles déjà bâtis en vue de démolir les bâtiments existants et d'en édifier d'autres ; la construction d'un ou plusieurs immeubles, de toutes annexes et dépendances, en vue de leur vente en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement ; à titre accessoire, la location de l'immeuble ou des immeubles construits sur ces terrains en l'attente de leur vente ou de leur démolition pour l'édification de constructions ;

Durée de la Société : 10 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 € (par apport en numéraire)

Gérance : ATLANTIQUE HABITATIONS (867 801 334 RCS NANTES) dont le siège social est situé 10 Boulevard Charles Gautier, 44800 SAINT-HERBLAIN

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : toutes les cessions et transmissions de parts sociales y compris entre associés ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.
La Gérance
L23IJ15514



PORNICHER
1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHER

ACD AUTO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 17 Rue Océane
44800 SAINT HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 30 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ACD AUTO
Siège social : 17 Rue Océane, 44800 ST HERBLAIN

Objet social : L'activité de rénovation esthétique intérieure et extérieure de véhicules, débosselage sans peinture auprès de particuliers ou de professionnels.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Axel CAVAREC, demeurant 5 Rue de l'Orée du Golf - 44470 CARQUEFOU

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance
L23IJ15515



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Vincent BAU-DELOQUE, Notaire Associé de la SAS dénommée « ESTUAIRE NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de CARQUEFOU, 11, rue Notre Dame la Blanche, le 28 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement et/ou de tout autre bien dont elle viendrait à être propriétaire. La construction de tous biens immobiliers sur les terrains dont elle viendrait à être propriétaire. La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale. L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus.

La dénomination sociale est : **BELN'AN Immo.**

Le siège social est fixé à : ORVAULT (44700), 17 rue de la Métairie.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CENT EUROS (1 100,00 €)

Montant des apports en numéraire : MILLE CENT EUROS (1 100,00 €) Toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premiers gérants : Monsieur Nicolas LESAGE et Madame Elise BREBION, demeurant ensemble à ORVAULT (44700), 17 rue de la Métairie

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES

Pour avis
Le notaire
L23IJ15526

PUBLICATION EN LIGNE

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 août 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AEFC HORIZON**

Siège social : 38 rue Léon Jamin 44000 NANTES

Capital social : fixé à 10 000 Euros et divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune

Durée : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS

Objet social : La société a pour objet l'activité de débit de boissons, petite restauration à consommer sur place ou à emporter, la vente au détail de produits d'épicerie, cave à vins et bières, la vente d'articles et d'objets d'équipement de la maison et de la personne.

Gérants : Madame Adeline EVEN, demeurant 29 rue de l'Ouest à Nantes (44100) et Monsieur Florian CLUZEL, demeurant 29 rue de l'Ouest à Nantes (44100).

Immatriculation : RCS de Nantes

Pour avis, la gérance

L23IJ15534



Aux termes d'un ASSP en date du 24/08/2023, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KUSUKA

Objet social : La société a pour objet : Prestations de soins esthétiques, ongles, cils, ongles, maquillage, aide à la création d'entreprise ; Locations de salles ; La participation, par tous les moyens, directement ou indirectement, dans toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet

Siège social : 41 Rue du Plessis de la Musse, 44100 NANTES

Capital initial : 8 000 €

Capital minimum : 800 €

Capital maximum : 800 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : Mme TCHATO Solange, demeurant 41 Rue du Plessis de la Musse, 44100 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives, et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède. Un associé peut se faire représenter par son conjoint, hormis l'hypothèse d'une société entre deux époux. Un associé peut également se faire représenter par un autre associé, hormis l'hypothèse d'une société constituée entre deux seuls associés.

Clause d'agrément : La cession des actions entre associés eux-mêmes est libre. En revanche, la cession entre associés et conjoints, ascendants ou descendants et autres tiers ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés.

L23IJ15536



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 29/08/2023 par Maître Vincent POIRAUD, Notaire à NANTES (44000) - 4 bis place du Sanitat, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DARTAGNAN

Siège : SARL

Objet social : - La prestation de services et notamment la location en meublé ou équipée de tout bien immobilier ; - L'acquisition, la mise en valeur, la propriété, l'administration, la réfection et l'aménagement de tous biens immobiliers en vue de leur location en meublé ou équipée, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange ou apport ou autrement ; - Ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou artisanales se rapportant à l'objet social ainsi défini ou susceptibles de faciliter la réalisation, à l'exception de toutes activités civiles autres que les éventuelles activités civiles annexes constituant le complément indissociable de l'activité commerciale, industrielle ou artisanale.

Siège social : 5 rue de la Fontaine-Mouzac, 44350 GUERANDE

Capital : 1 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Co-gérance : Mme DAHAN Iris, demeurant 3 rue Juste Metivier, 75018 PARIS et M. DAHAN Adrien, demeurant 5 rue de la Fontaine-Mouzac, 44350 GUERANDE

L23IJ15543

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 30 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **DIM TP AMENAGEMENT**

Siège social : 32B rue du 3 août 1944, 44850 ST MARS DU DESERT

Objet social : Tous travaux de terrassement, travaux publics, enrobés, pose de bordures, et plus généralement toutes autres activités accessoires, complémentaires et annexes se rattachant à cet objet ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de toutes sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, d'alliances ou d'associations en participation ou autrement, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à toutes autre objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Dimitri BAUDOUIN, demeurant 32B rue du 3 août 1944 44850 ST MARS DU DESERT

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, La Gérance

L23IJ15548



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 25/08/2023 par Maître Jean-Baptiste FOURRE, Notaire à NANTES (44100) - 4 Bis Place du Sanitat, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ECZ

Siège : SCI

Objet social : - L'acquisition par voie d'apport, d'achat ou autrement, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, l'exploitation par location ou autrement et, à titre exceptionnel, la vente de tous biens et droits immobiliers quelle qu'elle soit en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; - L'acquisition ou la souscription de parts de toutes sociétés immobilières, la gestion, l'administration et, à titre exceptionnel, la cession de ces parts sociales ; - La souscription de tous

emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions, des travaux à réaliser dans les actifs sociaux immobiliers, et, plus généralement pour la gestion de son patrimoine ; - La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leurs acquisitions ou souscriptions, leurs entretiens, ou pour la réalisation de travaux dans les actifs sociaux immobiliers et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ; - Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ; - En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité

Siège social : 33 grand rue, 44118 LA CHEVROLIERE

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : Mme ZANETTI Clémence, demeurant 9 rue des Arbousiers, 44700 ORVAULT et M. ZANETTI Enzo, demeurant 12 rue Erlanger, 75016 PARIS

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants des associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis

Le Notaire

L23IJ15562



CATH'S, SARL au capital de 1 000 €,

Siège social : 17 bis, chemin des Grenouilletts, 44770 LA PLAINE-SUR-MER.

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA PLAINE-SUR-MER (44770) du 28/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL.

Dénomination sociale : CATH'S.

Siège social : 17 bis, chemin des Grenouilletts, 44770 LA PLAINE SUR MER.

Objet social : Conseils et l'assistance aux entreprises ou organismes divers, organisation, gestion ; acquisition, prise de participation, gestion et cession.

Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 1 000 €.

Gérance : Mme. H'лиза TRAN demeurant 17 bis, chemin des Grenouilletts, 44770 LA PLAINE-SUR-MER et M. Stéphane TRAN

17 bis, chemin des Grenouilletts, 44770 LA PLAINE-SUR-MER.

Immatriculation de la Société RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis, La Gérance.

L23IJ15563

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Maisdon sur Sèvre du 28.08.23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ELAVIDA

Siège : 14 La Bigotière, 44690 MAISON SUR SEVRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la construction, l'aménagement, la vente de tous immeubles, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location (nue ou meublée) ou autrement des immeubles ou droits immobiliers appartenant à la Société

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société EFFETAVIE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 14 La Bigotière, 44690 MAISON SUR SEVRE, immatriculée

au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 915 061 535 RCS NANTES, représentée par Monsieur Davy DURAND, Gérant.

Directeur général : Madame Virginie DURAND, demeurant 14 La Bigotière 44690 MAISON SUR SEVRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes

L23IJ15463

MODIFICATIONS



KINE TALENSAC
Société civile moyens
au capital de 4 238,08 euros
Siège social : 9 Rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES
381 322 817 RCS NANTES

AVIS DE DEMISSION D'UN COGERANT

Le 13 juin 2023, les associés ont pris acte de la démission de Mme Camille RENAUD de ses fonctions de cogérante et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

La Gérance

L23IJ10703



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

CHAUVET
SCI
au capital de 1 000 €
Siège social : 81 avenue François Mitterrand
44600 ST NAZAIRE
485 209 001 RCS ST NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/07/2023 a décidé :

- de réduire le capital social de 1 000 euros à 900 euros par voie de réduction du nombre de parts sociales. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à neuf cent euros (900 euros).

- de remplacer à compter du 12/07/23 la dénomination sociale CHAUVET par «la FYSE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au RCS : Saint-Nazaire.

Pour avis

La Gérance

L23IJ14613



fonctionne en régie
publicitaire sur toute
la France



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LE FOURNIL DU BARBU
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 12 LA GRANDE PARRAIS
44650 CORCOUE SUR LOGNE
808 905 442 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

L23IJ15172

Robert Moné
EXPERT - COMPTABLE

MIRAMUNDI

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 15 allée DUGAY TROUIN,
44000 NANTES
RCS de NANTES n°909 557 587

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 11/05/2023, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de NANTES

L23IJ15252

DH AUDITION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
14, rue de la Tahinière
44630 PLESSE
908 969 934 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Mention sera faite au RCS de Saint Nazaire

L23IJ15285

SNC DOCTEUR ROUX

Société en Nom Collectif à capital variable
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
953 679 362 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes des associés du 24/08/2023, il a décidé de modifier l'objet social par adjonction d'activité afin d'y intégrer l'activité de marchand de biens et décidé de modifier corrélativement l'article 2 des statuts qui est désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 2 - OBJET

La société a pour objet :

- l'activité de marchand de biens ;
- l'acquisition de terrains situés sur la Commune de SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100), 93 Rue Docteur Roux ;
- l'obtention d'une autorisation de construire sur les terrains acquis ;
- la construction sur ces terrains d'un ou plusieurs immeubles bâtis ;
- la vente, par lots ou en totalité du terrain et des constructions avec leurs dépendances, soit achevées, soit à terme, soit en l'état futur d'achèvement, et éventuellement, la location des lots invendus ;
- la constitution de toute association syndicale, syndicats de copropriétaires

ou indivision réglementée, en vue d'organiser la propriété ou la gestion future des immeubles ;

- la location des lots en stock en attente de leur vente. Elle peut également avoir une activité de location des immeubles ou fractions d'immeubles en immobilisation, dès lors que celle-ci reste accessoire à la vente ;

- la revente par lots ou en totalité des terrains acquis et de la ou des autorisation(s) de construire obtenue(s) ;

- la revente éventuelle des différents éléments du dossier relatif à la construction (permis, études, contrats...) ;

- l'obtention de toute ouverture de crédit, facilité de caisse et emprunt avec ou sans garantie, ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social ;

- et, d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ15287

CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes des décisions du 30/06/23, l'associé unique de la société **Calderys Metalcasting France**, SAS au capital de 896.000 € dont le siège social est sis Rue du Doris, Terminal Agroalimentaire 44550 Montoir de Bretagne, 324 237 296 RCS Saint Nazaire, a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la Société ERNST & YOUNG, SAS au capital de 3.044.220 euros, sise 1-2 place des Saisons 92400 Courbevoie, 344 366 315 RCS NANTERRE, en remplacement de Deloitte & Associés, démissionnaire.

L23IJ15298



Ti'Cap
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : Port du Blosson,
29680 ROSCOFF
819 559 873 RCS BREST

Par Décisions du 22/08/2023, l'associé unique a transféré le siège social au 22 rue Paul Ramadier, 44200 NANTES, a modifié la dénomination sociale pour «Ti'Cap - Voiles Océan» et a décidé la transformation de la Sté en SARL à/c du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 10000 € divisé en 100 parts sociales de 100 €. M. Stéphane GRESSET demeurant 22 rue Paul Ramadier, 44200 NANTES, ancien Pdt, a été nommé Gérant. Radiation au RCS de BREST et immatriculation au RCS de Nantes.

L23IJ15300

RAIMBAULT ENVIRONNEMENTS
SARL au capital de 705 840 €
porté à 784 270 €
Siège social : Parc d'activités des Estuaires
Espace Mortier
403 rue Ampère, 44590 DERVAL
750 704 314 RCS NANTES

AVIS

Compte tenu des décisions unanimes des associés en date du 3 août 2023, la gérance a, le même jour, décidé et constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 78 430 € par émission de 7 843 parts sociales nouvelles et porté le capital social de 705 840 € à 784 270 €.

L23IJ15318

ABONNEZ-VOUS
et restez informé
sur toute l'actualité
économique

GFF FERRE

Groupement Fortestier
au capital de 20 000,00€
La Hervière

44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF
RCS SAINT NAZAIRE 834 234 221

AVIS DE MODIFICATION DE GERANCE

Suivant assemblée générale des associés en date à PORNIC, du 10 juin 2023, a été décidé les modifications suivantes, à effet au 10 juin 2023 :

- La nomination de Monsieur Yvon FERRÉ, demeurant à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730), 40 route de la Cou-lée Verte.

- La nomination de Monsieur Thomas Bruno FERRÉ, demeurant à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730) lieudit « La Hervière)

En qualité de co-gérants

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

L23IJ15320

AETHICA AVENIR
Société par actions simplifiée au capital de 1 384 460 euros
porté à 1 347 920 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
798 866 828 RCS NANTES

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 11/07/2023 a décidé de réduire le capital de 36 540 euros pour le ramener de 1 384 460 euros à 1 347 920 euros par voie de rachat et d'annulation de 45 actions.

Le Président a constaté en date du 25/08/2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
RCS NANTES
Pour avis
Le Président

L23IJ15333



5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

POLE SANTE LOIRE ET SILLON
SCI au capital de 1 100 euros
Siège social : 15 rue de l'Hopital
44260 SAVENAY
908 587 483 RCS Saint Nazaire

AVIS

Lors de l'Assemblée du 27/06/2023, Marine GARDY-REVELEAU, 40 Allée du Grand Traict 44250 ST BREVIN LES PINS, a été nommée gérante pour une durée non déterminée à compter du 01/07/23 en remplacement de Philippe BRETON-NIERE, fin de mandat le 30/06/23.

Pour avis
La Gérance

L23IJ15336

REALITES

Société Anonyme au capital de 28.435.139,67 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN cedex
451 251 623 RCS NANTES

MODIFICATIONS

Suivant décisions en date du 11/04/2023, le Conseil d'administration a décidé de nommer, à compter du 1^{er} mai 2023 en qualité de Directrice Générale Déléguée Madame Stéphanie CHOIN-JOUBERT, demeurant professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN cedex.

Suivant décisions en date du 17/05/2023, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Luc BELOT de son mandat de Directeur Général Délégué avec effet au 1^{er} mai 2023.

Suivant décisions en date du 23/06/2023, le Conseil d'administration a décidé de nommer, à compter du 1^{er} juillet 2023 en qualité de Directeur Général Délégué Monsieur Olivier JEHAN-NET demeurant professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN cedex.

Aux termes de l'AGM en date du 29/06/2023, il a été décidé de nommer Madame Séverine PERICHON demeurant professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN cedex en qualité d'Administrateur pour une durée de quatre (4) années, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2027 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23IJ15343



SAINT-GAL Avocat
33 rue de Strasbourg
44000 NANTES

BRIUCHES CHAILLOT

CHANGEMENT DE DENOMINATION, MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL, TRANSFERT DE SIEGE

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société BRIUCHES CHAILLOT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros Siège 126, Boulevard des Pas Enchantés - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE 753 668 037 RCS NANTES

PV des décisions unanimes des associés du 25.08.2023

DENOMINATION : **Ancienne mention** : BRIUCHES CHAILLOT - **Nouvelle mention** : VICTORIA

OBJET SOCIAL : **Ancienne mention** : L'exploitation de tous fonds de commerce de Boulangerie, pâtisserie, brioches, confiserie, chocolats, glaces, restauration rapide, sandwicherie, biscuiterie - **Nouvelle mention** : La prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, gestion et cession de ces participations ; Toutes prestations de services au profit de sociétés du groupe ou de toute autre société en matière de direction et de gestion, notamment dans les domaines administratif, comptable, financier, informatique, commercial, marketing, conseil ; L'animation des sociétés qu'elle contrôle ; L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers ou titres de sociétés civiles immobilières ou à prépondérance immobilière, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles ou des titres de sociétés devenus inutiles à la Société

SIEGE SOCIAL : **Ancienne mention** : 126, Boulevard des Pas Enchantés - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE - **Nouvelle mention** : 152, Route de Saint Colombier - 56450 SAINT ARMEL

GERANTS : M. Romain GUEGUEN demeurant 1 rue du Drezin - 56000 VANNES - Mme Marguerite PANSART demeurant 1 rue du Drezin - 56000 VANNES

La société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 753 668 037, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de VANNES.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES.

Pour insertion, la Gérance

L23IJ15362

SODITELMER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antares
44470 CARQUEFOU
524 204 286 RCS NANTES

AVIS

Au terme d'une décision en date du 31 juillet 2023, l'Associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société STERENN et de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis et mention

L23IJ15375

AUTO 44

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : 310 Route de Vannes
Le Forum d'Orvault, 44700 ORVAULT
871 800 637 RCS NANTES

MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 21 juin 2023, il résulte que l'Associée unique a pris acte de la démission de Monsieur MESSUS à compter rétroactivement

du 31 décembre 2022. La Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, son remplacement n'a pas été pourvu.

POUR AVIS

La Présidente

L23IJ15377

EXPAN SAINTE ANNE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Place des pléiades
ZI Belle Etoile Antares
44470 CARQUEFOU
823 869 367 RCS Nantes

Le 26 juin 2023, l'Associé unique, délibérant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, après avoir examiné la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuvés par la décision du 26 juin 2023, et faisant apparaître que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Le Gérant

L23IJ15384



TEAM AVENIR, SARL au capital de 100 000€, Siège social : 3, impasse des Fougères, La Fontaine aux Bretons, 44210 PORNIC, 520 336 785 RCS ST NAZAIRE

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés du 05/07/2023 et du procès-verbal de la gérance du 09/08/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 50 000€, pour être ramené de 100 000€ à 50 000€ par rachat et annulation de 5 000 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL. Ancienne mention : «Le capital social est fixé à 100 000€.» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 50 000€». Une fois l'opération de réduction de capital définitivement réalisée, l'associé unique a constaté le 09/08/2023 la démission de M. Jérémy TOULALAN de ses fonctions de cogérant de la Société, à compter du 09/08/2023 et a décidé de ne pas pouvoir à son remplacement. Pour avis. La Gérance.

L23IJ15398

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

AGENCEMENT CREATION RANGEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros

Siège social : 13 route de la Chapelle sur Erdre 44300 NANTES
520 176 884 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 24/07/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 13 route de la Chapelle sur Erdre, 44300 NANTES au 14 route de la Louée, 44120 VERTOU à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

L23IJ15405

L'AUDITORIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 32 014,29 euros
Siège social : 22 Rue Jean Jaurès
44000 NANTES
307 179 812 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 9 août 2023, Monsieur Yann LE FUR, demeurant 7 Rue des Ajoncs 85600 MONTAIGU VENDEE, a été nommé en qualité de Président de la société, pour une durée illimitée à effet du même jour, en remplacement de Monsieur Philippe PUNTY, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ15412

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

2MC+ Conseil
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 avenue du Grand Trémou-tier - 44120 VERTOU
829 842 566 RCS NANTES

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 29/08/2023, la gérance a transféré le siège social au 12 rue Ernest Godard - 33000 BORDEAUX à compter de ce jour, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

L23IJ15446

**SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIÉS**

Société d'avocats inter-Barreaux
Nantes-Saint-Nazaire
Tél : 02 40 53 33 50
contact@ctd-avocats.com

RAINBOW COME AND SEE
SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 54 avenue du Général de Gaulle - 44500 LA BAULE
878 974 450 - RCS SAINT-NAZAIRE

RÉVOCAION CO-GÉRANT

Par décisions du 28 août 2023, Madame Marion BOMMENEL, demeurant à

LA ROCHELLE (17000), 36 Boulevard de Cognehors - Appartement 303 B, a été révoquée de ses fonctions de co-gérante de la société RAINBOW COME AND SEE, à effet du même jour.

Pour avis - la gérante

L23IJ15461

CLG INVEST SARL unipersonnelle
au capital de 343 000 € Siège social : 16 rue Jean-Jacques Rousseau 44000 NANTES 842 718 603 RCS NANTES AVIS Le 30/06/2023, l'associé unique a transféré le siège social au 30 route du Pourfouet 44500 LA BAULE ESCOUBLAC, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de NANTES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de ST NAZAIRE. Gérance : M. Charles-Henry LE GAILLARD, demeurant 30 route du Pourfouet 44500 LA BAULE ESCOUBLAC.

L23IJ15487

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

ND Truck & Co
SARL au capital de 1 353 172 €
Siège social : ZIA Seiglerie 2 - 3 rue du Bas Falleron
44270 MACHECOUL SAINT-MEME
511 741 142 RCS NANTES

TRANSFORMATION

Par décision du 22/08/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 353 172€.

DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession d'actions est soumise à agrément de la majorité des voix des associés.

DIRIGEANT : M. Nicolas NAULEAU, gérant de la société sous sa forme SARL, en a été nommé Président sous sa nouvelle forme SAS.

Pour avis

L23IJ15495

SCI LES NANTILLONS
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 182.938,82 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 avenue du Bois Doux
44120 Vertou
415378959 RCS Nantes

MODIFICATION DE CAPITAL SOCIAL

Par assemblée générale extraordinaire en date du 19 juillet 2023, les associés ont :

-réduit par rachat et annulation de quatre cents (400) parts, le capital social de 243.918,42 euros à 182.938,82 euros, divisé en 1.200 parts sociales.

Pour avis

L23IJ15523



ALEXANDRE OPTICIEN, SARL au capital de 5 000€, Siège social : 4, place Ladmiraull, 44770 LA PLAINE-SUR-MER, 839 444 734 RCS ST-NAZAIRE. L'associé unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé le 17/08/2023 de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nou-

veau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000€. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Alexandre VEREL. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Présidente : LIA, SARL au capital de 401 000€, ayant son siège social 7, rue du Capitaine Nicholl, 44770 LA PLAINE-SUR-MER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904 688 744 RCS ST-NAZAIRE, représentée par son gérant M. Alexandre VEREL. Pour avis, La Présidente.

L23IJ15530



KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

OFC

Société par actions simplifiée
au capital de 80.000 euros
Siège social : 2 quater, rue du Nouveau Bêle, 44470 CARQUEFOU
500.007.901 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de décisions en date du 30 août 2023, le Président a décidé de transférer le siège social du 7 rue Gustave Eiffel, 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE au 2 quater, rue du Nouveau Bêle, 44470 CARQUEFOU à compter du même jour.

L23IJ15535



KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

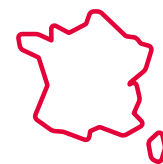
EL2D

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 2 quater, rue du Nouveau Bêle, 44470 CARQUEFOU
328.023.981 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de décisions en date du 30 août 2023, la Présidente a décidé de transférer le siège social du 7 rue Gustave Eiffel, 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE au 2 quater, rue du Nouveau Bêle, 44470 CARQUEFOU à compter du même jour.

L23IJ15538



RÉGIE SUR TOUTE
LA FRANCE

**SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIÉS**

Société d'avocats inter-Barreaux
Nantes-Saint-Nazaire
Tél : 02 40 53 33 50
contact@ctd-avocats.com

SCI KERPG

SCI au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 rue Alphonse Joseph
ROUSSE
44210 PORNIC
RCS SAINT NAZAIRE : 902 891 118

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 30 avril 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue des Buissonnets 44210 PORNIC à compter du 1er mai 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE
Pour avis.
Le Gérant

L23IJ15539

**SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIÉS**

Société d'avocats inter-Barreaux
Nantes-Saint-Nazaire
Tél : 02 40 53 33 50
contact@ctd-avocats.com

CABINET I.C.F.

SAS au capital de 3.000 euros
Siège social : 24 rue des Maçonnières
44210 PORNIC
RCS SAINT NAZAIRE : 821 320 926

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30 avril 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue des Buissonnets 44210 PORNIC à compter du 1er mai 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président

L23IJ15540

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

AO DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 312 600 euros
Siège social : 1 rue Pierre Latécoère
ZA DES QUATRE NATIONS
44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
503 368 748 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 21/06/2021, il résulte que les mandats de la société RSM OUEST, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Nicolas PERENCHIO, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis, le Président

L23IJ15549

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique

GUEGUEN

AVOCATS

SOCIETE FINANCIERE DES PAYS DE RETZ - SOFIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 20 rue de Bellevue
44680 STE PAZANNE
343 581 724 RCS Nantes

L23IJ15582

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 août 2023, il résulte que les mandats de la société GROUPE SECOR NANTES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société GROUPE SECOR RENNES, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ15556

ZN COFFEE

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 43 rue de la Matrasserie -
44340 BOUGUENAIS
817 935 315 RCS NANTES

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 17 juillet 2022 et du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 22 août 2023 :

- le capital social a été réduit d'une somme de 3 970 euros, pour le ramener de 15 000 euros à 11 030 euros par voie de rachat et annulation de 397 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de QUINZE MILLE EUROS (15 000, 00 EUR).

Il est divisé en 1 500 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 1500 attribuées à l'associé unique.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de ONZE MILLE TRENTE EUROS (11 030,00 EUR).

Il est divisé en 1 103 parts sociales de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1 103 attribuées en totalité à l'associé unique. «

Aux termes de la même décision en date du 22 août 2023, l'associé unique a décidé :

- de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit :

ARTICLE 2. OBJET

La Société a pour objet :

L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, la cession de toutes participations dans toutes sociétés ou autres entités, françaises ou étrangères et l'animation de ces filiales.

La définition de la stratégie et la conduite de la politique générale du groupe.

La réalisation de toutes prestations de services concernant la gestion financière, administrative, comptable, commerciale et stratégique à destination des sociétés ou autres entités dans lesquelles la société détient des participations.

Toutes prestations de conseil et accompagnement auprès des entreprises, conseils en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication de la conception à la mise en œuvre.

L'acquisition, la construction, la cession de tous biens immobiliers qu'ils soient à usage industriel, commercial, artisanal, d'habitation, ainsi que l'administration et l'exploitation par bail ou location de ces biens.

Ainsi que la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de créa-

tion, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Pour avis,
La Gérance

CHARIER

Société par Actions Simplifiée
à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6.663.884 €
(Depuis le 15 mai 2023)
Siège social : 2 bis rue des Meuniers
44220 COUÉRON
SIREN 305 319 477 - R.C.S NANTES

AVIS

- L'Assemblée Générale Mixte, en date du 11 mai 2023, a décidé, conformément à l'article L.823-1 du Code de Commerce, de ne pas renouveler ni remplacer le Commissaire aux Comptes Suppléant la société SALUSTRO REYDEL. Le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Didier ALLAIN-DUPRE est arrivé à son terme. L'Assemblée Générale Mixte, en date du 11 mai 2023, a décidé de ne pas le renouveler et de ne pas le remplacer.

- Par décision du Directoire en date du 15 mai 2023, agissant aux termes d'une délégation décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2016, reconduite pour une durée de 24 mois par l'assemblée générale mixte du 26 avril 2019, puis reconduite pour une durée de 26 mois par l'assemblée générale mixte du 7 mai 2021, le capital social a été augmenté de 146.888 € pour le porter de 6.516.996 € à 6.663.884 €, par émission de 2.408 actions ordinaires nouvelles de 61 € de valeur nominale chacune, émises au prix total de 146.888 €. Les articles 6 « APPORT » et 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention - Capital :
6.516.996 €.

Nouvelle mention - Capital :
6.663.884 €.

- Le Conseil de Surveillance, en date du 17 mai 2023, a pris acte de la fin des mandats de Membre et de Président du Directoire de M. Paul BAZIREAU à la suite de sa démission, et a nommé à compter du même jour, en qualité de nouveau Président du Directoire : M. Jean VIDAL demeurant professionnellement : 2 bis rue des Meuniers à COUÉRON [44220].

Mention sera faite au R.C.S. de NANTES.

Pour avis

L23IJ15587



Office du Dôme

Notaires associés à NANTES

4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

SCI LA PETITE MAISON

Société civile immobilière au capital de
200.000,00 €

Siège social : La Turballière 44240 SUCE
SUR ERDRE
453 350 654 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE ET CHANGEMENT DE GERANT

Suivant décision collective des associés en date du 21 juin 2023, les associés ont pris acte de la fin des fonctions de gérante de Mme Annick BARBIN née CORBIN à compter du 30 août 2020 suite à son décès survenu à la même date, et ont décidé de nommer Monsieur Frédéric BARBIN, demeurant 1 rue Voltaire à NANTES (44000), en qualité de gérant à compter rétroactivement du 31 août 2020.

Les associés décident également de modifier le siège social.

Ancien siège social : La Turballière
44240 SUCE SUR ERDRE.

Nouveau siège social : 1 rue Voltaire
(44000) NANTES.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
Le Notaire

L23IJ15591

DISSOLUTIONS

THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BREMONT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO

3 rue Victor Hugo 44400 REZE

GLV

Société Civile Immobilière
Au capital de 1200,00 euros
Siège social : 7 rue Vasco de Gama,
THOUARE-SUR-LOIRE (44470)
R.C.S. NANTES 830095923

DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 4 août 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 août 2023 et sa mise en liquidation.

Monsieur Ludivine YONNET, demeurant 7 rue Vasco de Gama, THOUARE-SUR-LOIRE (44470) est nommé liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé au 7 rue Vasco de Gama THOUARE-SUR-LOIRE (44470), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

Pour avis,
Le notaire,

L23IJ15296

SARL DE LA VECQUERIE
Société à Responsabilité Limitée en
liquidation

au capital de 100 000 euros
Siège : 32 rue Lanoue Bras de Fer
44200 NANTES

Siège de liquidation : 32 rue Lanoue Bras
de Fer - 44200 NANTES
485074686 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick FONTAINE, demeurant 4 bis Passage Louis Levesque 44000 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ15407

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legalesinformat@juridicaire.fr

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

GENDRY MICKAËL PARC
SARL à Associé Unique en Liquidation au
capital de 10 000,00 Euros
Siège social : La Gendronnière 44150
ANCENIS-SAINT-GÉREON
Siège de la Liquidation : 49 impasse
Joachim du Bellay ANETZ
44150 VAIR-SUR-LOIRE
799 412 150 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décisions en date du 06 juillet 2023, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 06 juillet 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Mickaël GENDRY demeurant à VAIR-SUR-LOIRE (44150) 49 impasse Joachim du Bellay - ANETZ, Associé Unique, exercera les fonctions de Liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à VAIR-SUR-LOIRE (44150) 49 impasse Joachim du Bellay - ANETZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ15474

MON VTC OUEST

S.A.R.L. à associé unique
au capital de 2.000 €
4 La Coussais
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
848.958.906 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 31 août 2023 a décidé à compter de ce jour la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. L'assemblée a nommé comme liquidateur Monsieur Julien LOOTEN, demeurant 4 La Coussais, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 La Coussais, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ15579

CLÔTURES



SOCIÉTÉ F.N.G.

société en cours de liquidation
SARL à associée unique
au capital de 5 000 €
Siège social : 1 rue Maurice Sambron
44160 PONTCHATEAU
Siège de liquidation :
8 route de la Planche Marion
44160 PONTCHATEAU
RCS SAINT-NAZAIRE 809 348 709

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 16 mai 2023, il a été décidé, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 mars 2023, d'approuver les comptes définitifs de liquidation, de donner quitus et décharge de son mandat

à Madame Françoise GUÉRIF, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ15215

SARL DE LA VECQUERIE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 100 000 euros
Siège : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
Siège de liquidation : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
485074686 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 31/05/2023 au 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick FONTAINE, demeurant 4 bis Passage Louis Levesque 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ15408

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LE PRATO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros en liquidation
Siège de liquidation :
11, rue de la Rabotière
44800 SAINT HERBLAIN
479 228 009 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 22 août 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yann TRICHARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

L23IJ15544

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

SCI ARDAYA
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, rue de la Rabotière
44800 SAINT HERBLAIN
482 188 869 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 22 août 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yann TRICHARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ15581

fonctionne
en régie
publicitaire
sur toute
la France

FONDS DE COMMERCE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un assp en date du 25/07/2023, enregistré au SIE de Nantes, le 31/07/2023, Dossier 2023 00104637, Référence 4404P02 2023 A 03299, la société KEBABAQUE, SARL au capital social de 1 000 euros, sise 22, rue de Strasbourg, 44000 Nantes, RCS Nantes n°888 849 825, a cédé à la société EPICE-RIE DES DUCS, SAS au capital social de 1 000 euros, sise 22, rue de Strasbourg, 44000 Nantes, RCS Nantes n°977 959 832, un fonds de commerce d'Alimentation Générale « exploité au 22, rue de Strasbourg, 44000 Nantes, moyennant le prix de 40 000 euros (éléments incorporels, pour 35 000 euros et éléments corporels, pour 5 000 euros). Date d'entrée en jouissance au 01/08/2023. Oppositions à recevoir dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de la SELARL AEGIS, à Nantes (44000) - 8, rue de Gorges, où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ13972



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

QADIRLI

SARL

au capital de 10 000 €

Siège social : 29 avenue de la libération

44400 REZE

En cours d'immatriculation

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par cession du 01/08/2023 enregistré le 04/08/2023 au près du SIE NANTES 2023A3352

MR QADIRLI TEHMASIB domicilié 29 AVENUE DE LA LIBERATION 44400 REZE a cédé à QADIRLI TEHMASIB SARL au capital de 1 000 € 29 AVENUE DE LA LIBERATION 44400 REZE, en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, un fonds de commerce de TRAVAUX DE PEINTURE ET VITRERIE exploité au 29 AVENUE DE LA LIBERATION 44400 REZE inscrit au RCS de Nantes sous le numéro 85143492800012, Pour un montant total de 21 951€ comprenant 2 500€ d'éléments incorporels et 19 451€ d'élément matériel.

La date d'entrée en jouissance est fixée le 01/08/2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé.

L23IJ14367

n°809 451 248, a cédé à la société REVELE TOI, SARL au capital de 4000,00 €, ayant son siège social à MAUVES SUR LOIRE (44470) 12 Place de l'Eglise, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°977 566 348, un fonds de commerce et artisanal de coiffure sis et exploité à MAUVES SUR LOIRE (44470) 12 Place de l'Eglise, moyennant le prix de 23500,00 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 24/08/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me BAZIN François, notaire à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450) - 40 rue du Vignoble, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
Me François BAZIN

L23IJ15304



Suivant acte SSP en date à VERTOU du 27/06/2023, enregistré au Service des Impôts de NANTES le 01/08/2023 bordereau 2023 00104973 référence 4404P02 2023 A 03310, Monsieur Mikhaël PLOUHINEC, demeurant 1 route d'Angers 49440 CANDE, A CEDE à la société SEESOFT, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est 6 rue des Landes Mortron 44120 VERTOU, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 948 737 382, représentée par Monsieur Mikhaël PLOUHINEC, un fonds de commerce de prestations de services, conseil, analyse, architecture, gestion de projet, formation dans le domaine des systèmes d'information, sis et exploité 10 rue des Bords de l'Eau - 44690 LA HAIE HOUASSIERE, moyennant le prix de 23 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 27/06/2023. L'acquéreur sera immatriculé au RCS de NANTES. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet FRANCOISE FRADIN ET ASSOCIES, 98 quai de la Fosse 44100 NANTES. Pour avis

L23IJ15560

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Fabienne BORGARD, Notaire à la résidence de PLESSE membre associé de la société à responsabilité limitée « Damien RUAUD, Denis BRIFFAULT, Eric BALLEREAU et Fabienne BORGARD, notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à PLESSE (Loire-Atlantique), CRPCEN 44110, le 25 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Gérard Donatien Marie AMELINE, retraité, et Madame Béatrice Camille MOURAUD, retraitée, demeurant ensemble à AVESSAC (44460) 1 Le Moulinet.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 25 avril 1952,

Madame est née à REDON (35600) le 29 septembre 1955.

Mariés à la mairie de AVESSAC (44460) le 4 février 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L23IJ15326



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Nicolas PAIN-HOUIS, notaire associé à COUERON, le 1^{er} août 2023, Monsieur Stéphane Xavier BILLOUT et Madame Cécile Paule Hélène TANGUY, son épouse, demeurant ensemble à VIGNEUX-DEBRETAGNE (44360), 1 Allée du Parc.

Monsieur, né à ANGOULEME(16) le 18 août 1964 et Madame, née à NANTES (44), le 16 août 1965, ont déclaré modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.

Pour toute opposition, élection de domicile est faite en l'étude de Maître Nicolas PAIN-HOUIS, notaire associé à COUERON (44220), 17 rue de Verdun. L23IJ15330



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INSERTION AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre VILLATTE, notaire à REZE, le 24 août 2023, Monsieur Frédéric Bernard Lucien Gilbert REDOIS, Cadre responsable production, et Madame Delphine DA SILVA, Comptable, demeurant ensemble à VERTOU (44120) 15 rue Sarah Bernhardt.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 28 avril 1971, Madame est née à NANTES (44000) le 20 juillet 1970.

Mariés à la mairie de LES SORINIERES (44840) le 14 février 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont aménagé, pour l'avenir, leur régime matrimonial en apportant un bien immobilier à leur communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'Huissier de Justice, à Maître VILLATTE, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de Régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion
Le Notaire.

L23IJ15357

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Roland GUILLO, Notaire associé, membre de la SELAS « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un office notarial à ST PERE EN RETZ (44320), 21, rue de la Gare, CRPCEN 44086, le 28 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au conjoint survivant entre Mr Jean-Marie Didier Yvon TAMAGNA, technico commercial, et Mme Véronique Patricia Reine AUDOIRE, Assistante juridique, demeurant ensemble à PORNIC (44210) 19 La Bourrelrière. Mr est né à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17) le 25 septembre 1961, Mme est née à PORNIC (44) le 14 octobre 1962. Mariés à la mairie de PORNIC (44) le 25/03/2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente inser-

tion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire L23IJ15429



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 29 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Guy GUERLAIS, retraité, et **Madame Marie-Noëlle Renée FRU-NEAU**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-NAZAIRE (44600) 8 route de l'Aiguillon Saint-Marc-Sur-Mer.

Monsieur est né à SAINT-DENIS-DE-GASTINES (53500) le 17 mai 1938,

Madame est née à NANTES (44000) le 18 décembre 1940.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 16 mars 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire L23IJ15483

Aux termes d'un acte reçu par Maître Damien RUAUD Notaire à 54bis rue de Nozay, le 29 août 2023, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL, à la requête de :

Monsieur Clément, Etienne, François, Marie BOURDAUD et Madame Marie, Elisabeth, Bernadette LEVEAU, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240), La Picardière, nés savoir Monsieur BOURDAUD à Derval (44590) le 27 septembre 1943, et Madame LEVEAU à Derval (44590) le 8 avril 1950.

Mariés à Derval (44590) le 31 mars 1972.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Damien RUAUD, notaire à BLAIN (44130), 54bis rue de Nozay.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

L23IJ15513

Suivant acte reçu par Maître François GUYODO, Notaire au sein de la SELARL «AM notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-HERBLAIN (44800) 123, route de Vannes, le 28 août 2023

a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption pour l'avenir du régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.

PAR : Monsieur Hichem TARHOUNI, fonctionnaire du ministère de l'Europe et

des Affaires étrangères, et Madame Corinne Marie Léonie ANGELIER-SOLDAT, fonctionnaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, demeurant ensemble à SAINT-HERBLAIN (44800) 17, rue de Guingamp.

Monsieur est né à TUNIS (TUNISIE) le 31 décembre 1958,

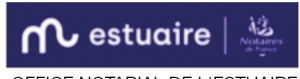
Madame est née à TUNIS (TUNISIE) le 26 novembre 1966.

Mariés à la mairie de HAMMAN-LIF (TUNISIE) le 21 juillet 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L23IJ15521



OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1, Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me TRICHE-REAU, Notaire à NANTES, le 30/08/23, M. Alain Jean Louis Gabriel LEBRETON, né à NOZAY le 12/11/50 et son épouse Mme Colette Françoise Louise BUTIN, née à ST AIGNAN LE JAILLARD le 15/01/1955 demeurant ensemble à TREILLIERES (44119) 669 CHAMPEAUX, mariés à la mairie de NANTES le 29 juillet 1977, sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître Yves GINGUENE, notaire à ST AUBIN DU CORMIER, le 30/06/77.

Ont aménagé leur régime matrimonial et adjoint une société d'acquêts avec clause d'attribution précipitaire au survivant d'entre eux en cas de dissolution par décès.

Les oppositions (art 1397 code civil) doivent être faites dans un délai de trois mois auprès de Me TRICHEREAU, notaire à NANTES (44200) 1 mail du Front Populaire.

Pour insertion, le notaire L23IJ15590

RECTIFICATIFS



33 rue Jean Jaurès - NANTES

PRIMA MENSA

RECTIFICATIF

Références : L23IJ09138
Journal : l'Informateur Judiciaire
Date de parution : 26 mai 2023
Société PRIMA MENSA, siège social 20 rue Petit Biesses sis à Nantes, au capital social de 1 000 euros, immatriculé au RCS de Nantes sous le n°949 926 760.
Au lieu de lire :
«La date d'entrée en jouissance est fixée le 14 avril 2023»
Il y a lieu de lire :
«La date d'entrée en jouissance est fixée le 13 avril 2023»
Pour avis

L23IJ15385

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce N°L23IJ15109 (SCCV ROUGET) parue dans l'Informateur Judiciaire le 25/08/2023, il fallait lire : Par acte sous seing privé en date du 21/08/2023 et non du 22/08/2023
L23IJ15466

AVIS

Rectificatif de l'annonce parue dans l'édition du 05/05/2023 sous le n° L23IJ08353 concernant le changement de gérance de la société **AD VALOREM COURTAGE**, SARL au capital de 2 500 € ayant son siège social au 78 Route de Clisson 44200 NANTES, inscrite au RCS de Nantes sous le numéro 848 324 034, il faut lire : il a été pris acte de la nomination de Monsieur Damien PACOUIL demeurant 3 Allée de Kerguelen 97434 Saint Gilles les Bains. Le reste de l'annonce est inchangé.

L23IJ15506



Office Notarial de Maîtres Antoine MICHEL et Martial MANCHEC
6 rue des Chênes 44440 RIAILLÉ
Avec bureau permanent à SAINT-MARS-LA-JAILLE (44540)

LEMEA

Société civile immobilière
Au capital de 1000 EUROS
Siège social (en cours de transfert) : De La Varenne, MESANGER (44522) à 30 Place de l'Eglise à MESANGER (44522)
Immatriculée au RCS de NANTES : 831127089

Aux termes de la parution du 16/06/2023, au lieu de lire : MESANGER (44522), 30 Rue de l'Eglise, il y a lieu de lire MESANGER (44522), 30 Place de l'Eglise

Pour avis, Me MICHEL Notaire L23IJ15561

AUTRES ANNONCES



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

VENTE DE PARCELLES FORESTIERES

Conformément aux dispositions de l'article L331-19 du Code Forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux parcelles de terres situées en zone A du PLU et en nature de Bois-Taillis, sises à PORNIC (44210) « Le Bois Redoux », cadastrées :
- 177 XR n° 117 (7a73ca)
- 177 XR n° 145 (6a855a), tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux.
Sont informés de leur vente.
La vente doit avoir lieu moyennant le prix de DEUX CENT VINGT EUROS (220,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affiche en mairie, soit à compter du 26 juillet 2023, pour faire connaître à Maître Frédéric DUVERT, notaire à PORNIC, mandataire du VENDEUR, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

L23IJ15570

Restez maître de l'information :
ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 mai 2023,

Madame Jeannette Louise Marie Augusta ARNAUD, en son vivant traitée, demeurant à LA LIMOUZINIÈRE (44310) 53 rue Charles de Gaulle. Née à SAINT-COLOMBAN (44310), le 31 mai 1932. Veuve de Monsieur Raymond François André LORTEAU et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LA LIMOUZINIÈRE (44310), le 31 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Sophie REY, Notaire à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), 62, Bd des Pas Enchantés, le 9 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître REY, notaire susnommé, référence

CRPCEN : 44118, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES par LRAR le 22 août 2023 de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ15324

MODIFICATIONS



CHANZY
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 38 RUE PASTEUR
85000 LA ROCHE SUR YON
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n° 828 907 808

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 09/05/2023 a décidé à compter du 09/05/2023 de :

- Transférer le siège social de la société au 79 RUE CHANZY, 85000 LA ROCHE SUR YON,

- Modification de l'adresse personnelle du gérant, Monsieur Thomas ROUBERT, au 23 Avenue des genêts, 85180 LES SABLES D'OLONNE,

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

L23IJ10754

Mention au RCS de LA ROCHE-SUR-YON
Pour avis, Le Gérant

L23IJ15264

GROUPE MOUSSET

SAS au capital de 20 263 862 €
Siège social : RN 160,
SAINTE FLORENCE,
85140 ESSARTS EN BOCAGE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°519 602 932

L'AGM du 21/06/2023 a décidé à compter du 21/06/2023 de diminuer le capital social de 91 551 € par annulation de 91 551 actions auto-détenues en le portant de 20 263 862 € à 20 172 311 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis
Le Président

L23IJ15271

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

LA ROSE DES VENTS
SAS au capital de 7 700 euros
Siège social : 2 place du Nord, 85620
ROCHESERVIERE
433 025 764 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes de l'AGOA du 31/03/2023, il résulte que le mandat de la société ATLANTIQUE AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de nouveau Commissaire aux Comptes.

L23IJ15403

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

LGH
SARL au capital de 1 128 900 euros
Siège social : 35, rue des Olivettes, La
Flocellière
85700 SEVREMONT
830 057 311 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes de décisions du 30/06/2023, l'associé unique a nommé la Société BDO NANTES, domiciliée au 7, allée Alphonse Fillion, BP 22417, 44120 VERTOU, en qualité de Commissaire aux comptes titulaires, pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes clos le 31/12/2025, en remplacement du Cabinet ORECO CHOLET. Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ15450

GABRIE CHOC

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 43, rue de la Vertonne
85340 L'ILE D'OLONNE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°951 493 709

En date du 28/08/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 76, boulevard Charles de Gaulle, 85470 BRETIGNOLLES SUR MER à compter du 28/08/2023.

Pour avis
Le Président

L23IJ15493

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr

85 VENDÉE LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



COJULO

SARL au capital de 500 €
Siège social: 14 avenue du Moulin
85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Par acte SSP du 24/08/2023 à TALMONT SAINT HILAIRE, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: COJULO
Forme sociale: SARL à associé unique
Capital: 500 €

Siège social: 14 avenue du Moulin, 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Objet: La commercialisation de vins et spiritueux auprès de tout professionnel de la restauration, bar, caviste grossiste, groupement de particuliers, traiteurs, et tout débit de boissons.

Durée de la société: 49 ans à compter de son immatriculation au RCS de La Roche sur Yon.

Gérant: M. Laurent GAUTRON, demeurant 14 avenue du Moulin, 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

L23IJ15301

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

A TOUT CYCLE 85
Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 6, rue de la Juisière
85300 CHALLANS
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 28/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale: société par actions simplifiée

Dénomination: A TOUT CYCLE 85

Siège: 6, rue de la Juisière 85300 CHALLANS

Objet: Toutes activités de vente, préparation, réparation, location de cycles, de tous véhicules motorisés ou non de mobilité urbaine et de tous produits, accessoires, équipements, vêtements de sport, services et/ou prestations s'y rattachant directement ou indirectement.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital: 50 000 euros

Présidente: la Société VITAL MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 20 000 €, dont le siège social est situé 2 rue Gabriel Texier 85170 ST DENIS LA CHEVASSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE -SUR-YON sous le numéro 909 455 115, représentée par Monsieur David MAIRET agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Gérant,

Directeur Général : M. David MAIRET, demeurant 2 rue Gabriel Texier - 85170 ST DENIS LA CHEVASSE.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ15381

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 août 2023, à SAINT LAURENT SUR SEVRE.

Dénomination : **APPODO.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 3 rue Jean Yole, 85290 St Laurent sur Sèvre.

Objet : Propriété et gestion immobilière, et toutes activités accessoires s'y rapportant.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros.

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Agrément à l'unanimité des associés en cas de cession de parts entre vifs ou à cause de mort.

Gérant : Monsieur Pierrick Jean Albéric CHAUFFAUT, demeurant 3 impasse des Hauts de Sèvre, 85290 St Laurent sur Sèvre.

Gérant : Monsieur Arnaud Sébastien Isabelle Yannick CLAVIER, demeurant 9 chemin des Melliers, 44680 St Mars de Coutais.

La société sera immatriculée au RCS de La Roche sur Yon.

La Gérance

L23IJ15430



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

VDS

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 €
Siège social : Parc d'Activités Pâtis 1
252 rue du Maréchal Ferrant
85440 TALMONT ST HILAIRE
752 953 653 RCS LA ROCHE SUR YON

Suivant décisions de l'assemblée générale en date du 30/06/2023, il résulte que les mandats du Cabinet SOFAL, Commissaire aux Comptes titulaire, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

POUR AVIS
LE GÉRANT

23IJ15090

MOUSSET LOGISTIQUE

SARL au capital de 114 024,78 €
Siège social : RD 160,
85140 ESSARTS EN BOCAGE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°433 116 167

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

L'AGM du 21/06/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

THGA
SPFPL-ARL
AU CAPITAL SOCIAL de 867.000 €
SIEGE SOCIAL :
75 chemin du marechau
85300 CHALLANS
827 755 877 RCS LA ROCHE SUR YON
(85)

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions en date du 24/08/2023, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiées de Participations Financières de Profession Libérale (SPFPL-AS), sans la création d'un être moral nouveau à compter du même jour et a adopté les statuts modifiés qui régiront désormais la société. La dénomination sociale, la durée, le capital social demeurent inchangés. - les fonctions de Mr Thomas GAMBART, gérant, ont cessé du fait de la transformation ; - Mr Thomas GAMBART, demeurant : 75 chemin du marechau- 85300 CHALLANS, a été désigné en qualité de président de la SPFPL-AS ; Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de La Roche Sur Yon. Pour avis

L23IJ15501

DISSOLUTIONS

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

LUCIE BAUD

Société à responsabilité limitée à associée unique en liquidation

Au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Place de la Résistance - 85000 LA ROCHE SUR YON

Siège de liquidation : 4 rue d'Aizenay 85000 LA ROCHE SUR YON
890 602 493 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes et à compter de décisions du 30/06/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Lucie BAUD, demeurant 4 rue d'Aizenay - 85000 LA ROCHE SUR YON, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 4 rue d'Aizenay - 85000 LA ROCHE SUR YON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23IJ15396

CLÔTURES

ABATIR

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : La Penissière Douillard 85610 CUGAND
839 104 098 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision du 30 avril 2023, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a,

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur M. François PIFFETEAU demeurant La Penissière Douillard à CUGAND (85610) et la décharger de son mandat ;
- décidé la répartition du solde net de la liquidation ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Mention sera faite au RCS : La Roche Sur Yon.

L23IJ15436

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Cession, par la Société **CARRE-FOUR PROXIMITE FRANCE** (SIREN 345 130 488 - RCS CAEN) à la Société **CHENEGLIS** (SIREN 885 144 303 - RCS LA ROCHE SUR YON), d'un fonds de commerce de **supermarché** exploité à MOUILLERON LE CAPTIF (85000), Centre Commercial La Marelle, suivant acte reçu par Maître JOUAN, notaire à RENNES, le 30 juin 2023.

Annonce rectificative à celle parue le 14 juillet 2023 sous le numéro 21522634 dans L'Informateur Judiciaire :

Il convient de lire :

Oppositions dans les formes légales en l'Étude de Maître Céline VOLEAU, huissier de justice, Résidence d'Elbée, 14 cour Michel Ragon, 85600 MONTAIGU,

Au lieu de :

Oppositions dans les formes légales en l'Étude de Maître Céline VOLEAU, huissier de justice, Résidence d'Elbée, 14 cour Michel Ragon, 85600 MONTAIGU.

Pour avis, le notaire

L23IJ15393

GUEGUEN

AVOCATS

STRATECODIS

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : Route de la Roche-sur-Yon Les Essarts
85140 ESSARTS EN BOCAGE
978 189 470 RCS LA ROCHE SUR YON

RECTIFICATIF

A l'annonce n° L23IJ14760 parue le 11 août 2023 dans l'informateur judiciaire du 85.

Il convient de lire « la société MEDIA-THOR, société à responsabilité limitée au capital de 880 000 euros, dont le siège social est sis Route de la roche, 85140 Essarts en Bocage, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 978 196 269 RCS LA ROCHE SUR YON ».

POUR AVIS

La Présidente

L23IJ15431

SERVICOOP PAYSAGE

Société Anonyme Coopérative Artisanale à capital variable
Siège social :
LA ROCHE SUR YON (85000)
Maison de l'Artisanat
35 rue Sarah Bernhardt
512 528 704 R.C.S. LA ROCHE SUR YON

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 23 juin 2023 dans l'informateur judiciaire, il fallait lire :

« Le 02/06/2023, l'AG a nommé la société KIOZ AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310) - 1, le Moulin de la chaussée, étage 5, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 952 636 538, en qualité de commissaire aux comptes, en remplacement de la société ABAQ AUDIT, dont le mandat est arrivé à expiration.

L23IJ15471

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

le
média des
affaires
en Loire-
Atlantique
et Vendée

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

couplage magazine + version numérique + newsletter
parution hebdomadaire



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



“

IJ

Se charge de mes annonces
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,
la relecture assurée, le tout
en instantané!

”

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
e-mail annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME
D'ANNONCES
LÉGALES

In Extenso

Experts-Comptables

Ensemble pour aller plus loin

Partout en France les experts-comptables In Extenso vous accompagnent tout au long de la vie de votre entreprise.

Expertise comptable - Gestion sociale et paie - Audit - Juridique - Fiscalité - Accompagnement et conseil en création, reprise et transmission d'entreprise

In Extenso est fier et enthousiaste d'accompagner la professionnalisation du rugby à 7 via le **IN EXTENSO SUPERSEVENS**.

A photograph of three rugby players in action during a match. Two players in yellow jerseys are jumping to catch a ball, while a player in a dark jersey is also jumping towards them. The background shows a blurred crowd and a banner with the In Extenso logo.

In Extenso LE p

Près de chez vous...

Ancenis

02 40 83 17 52

Challans

02 51 35 00 35

Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

La Baule

02 40 60 57 34

La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

Les Herbiers

02 51 64 88 31

Nantes Centre

02 51 80 18 00

Nantes Erdre

02 40 52 59 00

Pornic

02 40 82 15 93

Rezé

02 28 91 26 99

Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

Saint-Herblain

02 51 80 18 00

Thouaré-sur-Loire

02 28 16 21 64

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page **LinkedIn In Extenso Ouest Atlantique**